

DIPLOMATIE RELIGIEUSE

UN LEVIER CONTRE LE TERRORISME AU SAHEL

Page 5

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8398 JEUDI 22 JANVIER 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

DIMDEX 2026

L'ANP explore les technologies de pointe

Page 24

SEMICA TCHAD

TEBBOUNE FIXE LES ENJEUX POUR L'AFRIQUE



Regorgeant d'importantes ressources naturelles, hydrocarbures et minerais stratégiques, le Continent africain doit faire en sorte de transformer cette richesse en un vrai levier de développement économique et social durable. Une bonne gestion et la valorisation de ces ressources est requise.
Page 3

INTEMPÉRIES

La riposte rapide a évité le pire

Page 2

CONSEIL DE PAIX DE TRUMP

Entre ralliements, prudence et refus

Page 7

LIGUE 1 MOBILIS (16e JOURNÉE)

Les relégables en quête de survie

Page 10

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

RAMADAN ET SANTÉ

Protéger les plus vulnérables avant le jeûne

À L'APPROCHE du mois sacré, une journée d'étude sur le thème « Ramadan et santé » s'est tenue hier à Alger, sous les auspices du ministère de la Santé et en présence de représentants de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Sous la supervision du Secrétaire général du département gouvernemental précité, Mohamed Talhi, ce rendez-vous a réuni des experts, des professionnels de santé, ainsi que des représentants de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en Algérie, de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS) et du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs. L'objectif de cette initiative, toujours selon le communiqué, est de sensibiliser la population aux risques sanitaires liés au jeûne, en particulier pour les personnes les plus vulnérables. Dans son allocution d'ouverture, Mohamed Talhi a déclaré que les personnes concernées devaient consulter leur médecin avant de jeûner, en vue d'évaluer les risques et d'adapter, si nécessaire, leurs traitements.

« Cette précaution n'entre pas en contradiction avec la foi, mais reflète un respect de la vie et de la responsabilité individuelle », a affirmé le même responsable. Et d'ajouter que le mois de Ramadan ne doit pas être une source de pression sociale ou de culpabilité, et ne doit inciter personne à mettre sa santé en danger. « Protéger sa vie est un devoir, la maladie constitue un motif valable, et la miséricorde est au cœur de la religion musulmane », a-t-il expliqué.

D'ailleurs, le Secrétaire général a alerté sur le fait que les personnes souffrant de diabète, d'hypertension, de maladies cardiaques ou vasculaires, de maladies rénales ou respiratoires, ainsi que d'autres affections chroniques, s'exposent à des risques sanitaires sérieux si elles jeûnent sans suivi médical ou sans ajuster leurs traitements. Il convient de noter que les personnes âgées, les femmes enceintes et allaitantes, de même que les patients sous traitement régulier ont été particulièrement ciblées dans son discours, pour prévenir les complications liées au jeûne. Le même intervenant insiste également sur le fait d'adopter un mode de vie équilibré durant le Ramadan, en privilégiant une alimentation saine, l'hydratation et un repos suffisant.

Le rôle des professionnels de santé dans le suivi des patients – médecins, infirmiers, pharmaciens – comme celui des médias dans la diffusion de l'information, a également été souligné. D'après Mohamed Talhi, ces efforts sont essentiels pour protéger les populations vulnérables tout en respectant les croyances religieuses et les valeurs culturelles.

Pour sa part, le représentant de l'OMS en Algérie, Dr Phanuel Habimana, a indiqué que « le jeûne peut être pratiqué en toute sécurité à condition que chacun prenne en compte ses besoins sanitaires et respecte les recommandations du système de santé ». Selon lui, il est nécessaire d'instaurer un dialogue régulier entre les patients, les professionnels de santé et les imams, afin d'unifier les messages et de renforcer la prévention ainsi que le soutien aux personnes à santé fragile, a conclu le communiqué.

Khalil Aouir

INTEMPÉRIES

La riposte rapide a évité le pire

Tous ses moyens humains et matériels ont été mobilisés pour garantir la rapidité et l'efficacité des interventions sur le terrain, en prévention des intempéries qui ont frappé plusieurs wilayas du pays c'est que qu'a indiqué, hier, au Jeune Indépendant, le lieutenant-colonel Bernaoui, sous-directeur des statistiques et de la communication au sein de la direction générale de la protection civile (DGPC).



Une approche préventive efficace.

Le lieutenant-colonel Bernaoui a affirmé que « cette mobilisation repose sur une approche préventive et opérationnelle, basée sur l'anticipation et la coordination continue avec les autorités locales et centrales ». Il a ajouté que « le suivi de la situation est permanent, assuré par des cellules de veille au niveau local et central. Cela nous permet d'évaluer en temps réel l'évolution des intempéries et de réagir immédiatement en cas de danger ». Précisant qu' « un dispositif spécial et des mesures préventives proactives ont été mis en place pour protéger l'intégrité des citoyens et sécuriser leurs biens ».

A propos de la mise en place du dispositif renforcé de vigilance, le lieutenant-colonel Bernaoui a souligné l'importance des bulletins météorologiques spéciaux (BMS), expliquant qu'« ils permettent d'anticiper les risques et d'engager, en temps opportun, les opérations de mobilisation et de préparation ». « Cette démarche repose sur un travail préventif et opérationnel permettant une réponse rapide et efficace en cas de danger ». Il a également fait savoir que les phénomènes enregistrés depuis mardi ont été divers et successifs dont les chutes de neige, de fortes pluies, des vents violents et une houle importante ont touché plusieurs régions. Soulignant que « La situation n'a pas été marquée par une seule alerte, mais par plusieurs BMS successifs concernant ces différents phénomènes, ce qui a nécessité la mobilisation de l'ensemble des moyens humains et matériels ». Ajoutant que les équipes ont été positionnées stratégiquement dans les wilayas concernées et limitrophes, sur la base d'études préalables des risques, notamment ceux liés aux inondations et aux crues soudaines.

Le représentant de la protection civile a tenu à mettre en avant, qu'en parallèle à l'action sur le terrain, un important travail de sensibilisation a été mené. Les citoyens sont informés via les médias, les autorités locales et les messages d'alerte, afin de respecter les consignes de prudence. Le lieutenant-colonel Bernaoui a rappelé les mesures de sécurité élémentaires en soutenant qu' « il est nécessaire de réduire la vitesse en conduisant, d'utiliser les feux de croisement, de respecter la distance de sécurité, d'éviter les manœuvres et les dépassements dangereux et de s'éloigner des oueds en crue » ; En cas d'incident, il est conseillé de contacter la Protection civile via le numéro vert 1021 ou le numéro d'urgence 14, « en précisant la nature du danger et l'adresse exacte ».

PLUS DE 3 000 INTERVENTIONS EN 24 HEURES

Par ailleurs, le responsable de la protection civile a indiqué que le bilan des dernières 24 heures, soit dans la matinée d'hier, illustre l'ampleur des interventions. Selon la DGPC, 3 343 opérations ont été menées, comprenant notamment l'évacuation sanitaire, les accidents de circulation, l'absorption des eaux pluviales sur les routes et dans les bâtiments, ainsi que le secours de personnes bloquées à l'intérieur de leurs véhicules. Ila ajouté que « malheureusement, les intempéries ont également fait deux victimes. Un sexagénaire et une fillette de 13 ans a perdu la vie après avoir été emportée par les eaux de l'oued Chagroun, dans la commune de Zeboudja, wilaya de Chlef ». Les secours sont intervenus rapidement pour repêcher le corps de la victime. Dans la wilaya de Relizane, l'élévation du niveau des eaux de l'oued Safa a provoqué l'infiltration d'eau dans une cinquantaine d'habitations, principalement au quartier S'Tal. Les équipes de la Protection civile ont procédé au pompage des eaux pluviales accumulées dans plusieurs quartiers.

La wilaya de Blida n'a pas été épargnée, unités de secours sont intervenues pour évacuer les eaux de pluie à l'intérieur d'une habitation au quartier des Frères Sahraoui. A Ouled Yaïch, l'effondrement du mur extérieur d'une polyclinique a été signalé, sans faire de victimes. À Tipaza, des opérations similaires ont été menées dans plusieurs communes, avec notamment l'évacuation des eaux de pluie à Hadjout et Koléa, où une famille de quatre personnes a dû être évacuée suite à l'infiltration de l'oued Mazafran dans leur domicile.

Dans la wilaya d'Alger, plusieurs incidents ont été recensés. À Sidi Moussa, les unités de secours ont pompé l'eau dans trois habitations. À Baraki, l'infiltration des eaux a provoqué l'incendie de 32 compteurs électriques dans un marché, sans faire de victimes. À Raïs Hamidou, un mur s'est effondré, tandis qu'à Birtouta et Kouba, des palmiers sont tombés sur des routes et des câbles électriques. À Oued Koreiche et Bologhine, des arbres et glissements de terrain ont partiellement endommagé des habitations et la voie publique. Enfin, dans la wilaya de Tiaret, un mur s'est effondré à Aïn Kermes, sans victimes.

Pour la journée d'aujourd'hui, l'Office national de météorologie a émis un nouveau BMS de niveau de vigilance « Orange ». Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses accompagnées de rafales de vent, sont attendues dans plusieurs wilayas, dont Tlemcen, Mostaganem, Chlef, Tipaza, Alger, Boumerdès, Tizi Ouzou, Bouira, Médéa, Blida, Ain Defla, Tissemsilt, Mascara, Relizane, et le nord de Tiaret et Saida. Les précipitations pourraient atteindre entre 20 et 40 mm entre 1h00 et 15h00. Les autorités appel à la vigilance citoyenne et au respect strict des consignes de sécurité pour réduire les risques d'accidents et protéger les vies humaines.

Sihem Bounabi

TEBBOUNE AU SEMICA TCHAD :

«Valoriser nos ressources, un levier pour l'Afrique»

Regorgeant d'importantes ressources naturelles, hydrocarbures et minerais stratégiques, le Continent africain doit faire en sorte de transformer cette richesse en un vrai levier de développement économique et social durable. Une bonne gestion et la valorisation de ces ressources est requise.

C'est le plaidoyer du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à l'ouverture du Salon international des mines, des carrières et des hydrocarbures SEMICA Tchad 2026, qui s'est ouvert hier à N'Djamena, capitale du Tchad. « Le Continent africain regorge d'immenses richesses naturelles, notamment dans les domaines des hydrocarbures et des minerais stratégiques. Le véritable défi réside, cependant, dans la bonne gestion et la valorisation de ces ressources, ainsi que dans leur transformation en un véritable levier de développement économique et social durable, créateur de valeur ajoutée et d'emplois, au service des aspirations des peuples africains », a affirmé le président de la République dans un discours, lu en son nom par le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, lors de cet événement continental dédié au secteur des hydrocarbures et des mines.

Il convient de noter que la participation de l'Algérie à cet événement en tant qu'invité d'honneur « reflète son engagement constant en faveur du soutien à la coopération africaine et au renforcement du partenariat Sud-Sud ». Il a insisté sur « la nécessité d'instaurer une bonne gouvernance du secteur des industries extractives, fondée sur la transparence, la localisation du savoir-faire, le transfert de technologies, le respect des normes environnementales, le renforcement du contenu local, ainsi que l'encouragement des investissements responsables et des partenariats équilibrés générateurs de bénéfices mutuels ».

Le Président a, dans ce sens, mis en avant l'expérience algérienne dans les domaines des hydrocarbures et des mines, « fondée sur la maîtrise nationale des ressources, le développement des chaînes de valeur et la formation des ressources humaines ». Il a ainsi réaffirmé la disposition de l'Algérie à partager son expérience avec les pays africains, notamment dans les domaines de l'exploration, de la production, de la transformation, de la formation ainsi que de la recherche et du développement. Il a ainsi réaffirmé l'engagement de l'Algérie en faveur d'une coopération africaine renforcée. « L'Algérie place la coopération africaine au cœur de sa politique étrangère et accorde une importance particulière aux projets régionaux structurants visant à renforcer l'intégration économique, soutenir la sécurité énergétique et contribuer à la réalisation d'un développement commun », a souligné le Président, rappelant l'engagement de l'Algérie à accompagner les efforts africains en vue de bâtir une économie continentale forte, solidaire et durable.



Le défi de la bonne gestion des minerais.

La participation de l'Algérie au Salon SEMICA Tchad 2026 s'inscrit donc dans cette dynamique, a signalé le ministère des Hydrocarbures dans un communiqué. « Elle constitue une opportunité de renforcer le dialogue entre les acteurs du secteur des mines et des hydrocarbures, d'explorer les opportunités de partenariat et d'investissement et d'échanger les expériences, contribuant ainsi au soutien du processus de développement en République du Tchad et sur l'ensemble du Continent africain », a précisé la même source. Organisée sous le haut patronage du président de la République du Tchad, SEMICA Tchad 2026 réunit des décideurs, des investisseurs et des experts issus de 45 pays. L'Algérie est présente avec une importante délégation conduite par le ministre des Hydrocarbures et des Mines.

Lilia A. A.

HYDROCARBURES ET MINES

L'Algérie partage son expérience avec l'Afrique

LES ACTIVITÉS du Groupe Sonatrach dans le secteur des hydrocarbures, du Groupe Sonarem dans les industries minières ainsi que de la société Naftal dans la commercialisation et la distribution des produits pétroliers sont, depuis hier, exposées au Salon « SEMICA Tchad 2026 », qui se poursuivra jusqu'au 23 janvier.

Le pavillon algérien au Salon international des mines, des carrières et des hydrocarbures, inauguré hier, se veut une vitrine du potentiel et de l'expérience algérienne dans ces secteurs.

« Le pavillon de l'Algérie a constitué un espace de présentation des capacités nationales et de l'expertise algérienne dans les domaines des hydrocarbures et des mines, à travers la mise en valeur des activités du Groupe Sonatrach dans le secteur des hydrocarbures, du Groupe Sonarem dans les industries minières, ainsi que de la société Naftal dans la commercialisation et la distribution des produits pétroliers », a indiqué le ministère des Hydrocarbures et des Mines dans un communiqué.

L'accent a été mis sur le rôle central joué par le Groupe Sonatrach en tant que compagnie nationale leader dans le domaine du pétrole et du gaz, qui active sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de l'exploration et la production au transport, à la transformation et à la commercialisation, en plus de son expansion dans la pétrochimie et le dessalement de l'eau de mer, selon les explications du ministère, soulignant la contribution du groupe « à la souveraineté énergétique et au soutien du développement économique durable, avec un engagement en faveur de la transformation numérique, de la responsabilité environnementale, de l'innovation et des partenariats technologiques ».

L'expérience du Groupe Sonarem dans le développement des industries minières, à travers l'exploitation et la transformation des ressources minérales, les activités de recherche géologique, l'exploitation de l'or, le développement des industries de transformation et la formation spécialisée dans les métiers des mines, dans l'objectif de créer de la valeur ajoutée, de générer des emplois et de renforcer les exportations minières algériennes, a également été mise en lumière.

Présenté en tant qu'acteur national majeur de la commercialisation et de la distribution des produits pétroliers, garantissant l'approvisionnement du marché national en carburants et en gaz sous toutes ses formes, tout en développant ses services grâce à la numérisation et au renforcement de la culture de la sécurité et de la prévention, assurant ainsi la continuité et la qualité du service, le rôle de la société Naftal a, en outre, été présenté.

Selon le département des Hydrocarbures, « la présence de l'Algérie à travers ce pavillon reflète sa volonté de partager son expertise et son expérience avec la République du Tchad, de renforcer les partenariats et les investissements et de soutenir la coopération Sud-Sud ».

La cérémonie d'inauguration du pavillon algérien s'est déroulée sous la supervision du Premier ministre tchadien, Allamaye Halina, représentant le président de la République du Tchad, Mahamat Idriss Déby Itno, en présence de la ministre du Pétrole, des Mines et de la Géologie du Tchad, ainsi que du ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, accompagné du ministre de l'Industrie et du ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, de l'ambassadeur d'Algérie au Tchad et des membres de la délégation officielle, a indiqué le ministère dans un communiqué.

L.A.A.

ELECTRICITÉ ET GAZ

Le Tchad veut coopérer avec l'Algérie

LE MINISTRE de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, s'est entretenu avec le ministre de l'Eau et de l'Energie de la République du Tchad, dans le cadre du Salon international des mines, des carrières et des hydrocarbures (SEMICA Tchad 2026). L'occasion pour les deux parties d'évoquer les perspectives de coopération. Le ministre tchadien de l'Eau a ainsi fait part de la volonté de son pays de coopérer avec l'Algérie dans le domaine de l'énergie. Dans un communiqué, le ministère de l'Energie et des Énergies renouvelables est revenu sur cette rencontre qui a été une occasion pour le ministre algérien de « présenter un exposé sur le secteur de l'énergie, notamment dans les domaines de l'électricité et du gaz ». Adjal a ainsi mis en avant « les capacités industrielles tout au long de la chaîne de valeur, des turbines aux disjoncteurs basse tension, ainsi que l'expertise dont dispose le secteur de l'énergie et des énergies renouvelables en matière de formation des ressources humaines et son riche savoir-faire dans la réalisation de diverses infrastructures énergétiques, aussi bien dans la production que dans le transport et la distribution ».

Le ministre de l'Energie a également réaffirmé la disponibilité de l'Algérie à partager ses expériences et son savoir-faire technique dans le cadre de partenariats gagnant-gagnant entre les opérateurs des deux pays.

Hamdi B.

FIBRE OPTIQUE

Le ministre réunit les opérateurs

DANS LE CADRE de la mise en œuvre de la stratégie nationale « Tout Fibre », le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a présidé avant-hier une rencontre avec des petites et micro-entreprises, ainsi que des auto-entrepreneurs spécialisés dans l'installation de la fibre optique, issus de différentes wilayas du pays.

L'initiative s'inscrit dans le cadre de la volonté du ministre d'instaurer un dialogue direct avec les partenaires de terrain, afin d'examiner leurs préoccupations et d'échanger concernant le plan d'action prévu pour la période prochaine, dans l'objectif de concrétiser le projet « Tout Fibre », a indiqué le ministère dans un communiqué.

La stratégie d'Algérie Télécom vise la généralisation du raccordement à la fibre optique et la couverture totale du pays d'ici début 2027. Lors d'une rencontre regroupant plus de 4 800 entreprises partenaires, le ministre a insisté sur l'accélération des travaux pour créer de nouveaux emplois et a assuré la pérennité des activités liées à la maintenance et à la durabilité des réseaux.

Le ministre Ali Zerrouki a insisté sur le soutien aux micro-entreprises et auto-entrepreneurs, en veillant au respect des normes de qualité et de professionnalisme d'Algérie Télécom. Il a également demandé le déploiement rapide d'une plateforme numérique pour le suivi des projets et la facturation en temps réel, afin de simplifier les procédures, assurer la transparence et renforcer la confiance entre les acteurs.

R. B.



ALGÉRIE-GGGI

Examen des perspectives de coopération

LES PERSPECTIVES et les opportunités de coopération entre l'Algérie et l'Institut mondial de la croissance verte en vue de soutenir le développement durable face aux multiples défis imposés par le changement climatique, notamment dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche, ont été examinées hier entre le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche et le directeur exécutif de cet institut.
En visite de travail en Algérie, le directeur exécutif de l'Institut mondial de la croissance verte (GGGI), Sang-Hyup Kim, a été reçu hier par le ministre de l'Agriculture, Yacine El Mahdi Oualid, a fait savoir le ministère de l'Agriculture dans un communiqué. Accompagné du directeur régional chargé de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, ainsi que de spécialistes de l'Institut, Sang-Hyup Kim a présenté l'Institut mondial pour la croissance verte, ses missions et ses domaines d'intervention en tant qu'organisme d'appui au développement durable, et a convenu avec le ministre de l'Agriculture de plusieurs axes de coopération. Il s'agit, entre autres, de l'apport d'un appui technique pour la création d'un centre d'excellence pour l'agriculture en zones arides en Algérie, l'échange d'expertises dans le domaine de la croissance verte, le rôle de l'innovation et de l'intelligence artificielle dans ce secteur, ainsi que de l'apport d'un appui technique pour le financement de projets agricoles durables, a précisé la même source. Cette rencontre a également été l'occasion de passer en revue l'expérience algérienne en matière de développement de l'agriculture saharienne, visant à assurer la production des besoins alimentaires nationaux, et ce à travers l'exploitation durable des ressources naturelles disponibles dans le sud du pays. Selon le département de l'Agriculture, les discussions ont aussi porté sur l'expérience acquise par l'Algérie depuis des décennies dans la lutte contre le phénomène de la désertification sous toutes ses formes, notamment à travers le projet du Barrage vert, qui «fait actuellement l'objet d'une vaste opération de réhabilitation dans le cadre de la stratégie de l'Etat pour l'adaptation aux changements climatiques et la réalisation du développement durable dans les régions des Hauts Plateaux».
Il a également été question du programme national de reboisement et de réhabilitation des espaces affectés par les incendies, notamment à travers le lancement de vastes campagnes à l'échelle nationale, à l'instar de l'initiative volontaire menée le 26 octobre 2025, au cours de laquelle un million d'arbres ont été plantés en 24 heures, qui sera suivie d'une autre opération prévue le 14 février 2026 pour la plantation de cinq millions d'arbres, a ajouté le ministère de l'Agriculture.

Hamid B.

ELLES PORTERONT LES CAPACITÉS DE PRODUCTION À 1 480 MÉGAWATTS

Entrée en service des centrales solaires au cours de l'année

Neuf centrales solaires entreront en production au cours de l'année 2026, lesquelles permettront d'atteindre, avant le 30 juin 2026, une capacité totale de 1 480 mégawatts. Cette réalisation s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de transition énergétique menée par le ministère de l'Energie et des Energies renouvelables face à une demande énergétique en constante progression en Algérie, a indiqué hier le directeur de l'information et de la communication au ministère, Khalil Hedna.



Faire face à une demande énergétique en progression.

Selon le directeur de l'information, le projet national de 15 000 mégawatts à l'horizon 2030 est entré dans sa première phase avec l'élaboration et la publication du cahier des charges, une étape jugée complexe dans un domaine technologique de pointe. Ce travail a été réalisé par des spécialistes algériens de Sonelgaz, ouvrant la voie au lancement effectif du programme. La première phase permettra une production de pointe de 3 200 mégawatts.
Lors de son intervention hier à la Radio nationale, M. Hedna a précisé que neuf centrales solaires entreront en production en 2026, pour atteindre, avant le 30 juin de la même année, une capacité globale de 1 480 mégawatts.
Avant la fin du mois de janvier, la production débutera à la centrale d'El-Ghrous, dans la wilaya de Biskra, ainsi qu'à la centrale de Tendla, dans la wilaya d'El-Meghaïer, chacune affichant une capacité de 200 mégawatts.
Cette nouvelle capacité viendra s'ajouter aux 27 000 mégawatts actuellement garantis par Sonelgaz, tout en renforçant la part des énergies propres dans le mix énergétique national. L'achèvement du projet de 15 000 mégawatts est ainsi présenté comme une étape déterminante dans le processus de transition énergétique, selon le même responsable.
A ce jour, l'Algérie dispose déjà de plus de 500 mégawatts produits par des centrales opérationnelles, dont une centrale éolienne située dans la wilaya d'Adrar. La stratégie du secteur vise désormais à diversifier le mix énergétique afin de réduire la dépendance aux ressources fossiles, et ce en misant sur les énergies durables et propres. Parallèlement, des efforts sont engagés pour remettre en service les centrales hydrauliques à l'arrêt, dans le cadre de la nouvelle stratégie du ministère de l'Energie et des Energies renouvelables.
Rappelons que le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal avait annoncé, lors d'une récente visite dans la wilaya de Tipasa, l'entrée en service de la première tranche de production d'énergie solaire durant le mois en cours.
S'agissant de la demande nationale en énergie, cette dernière poursuit une trajectoire ascendante continue, ce qui impose au ministère de l'Energie et des Energies renouvelables d'adapter sa stratégie afin de répondre aux nouveaux défis énergétiques. Dans ce contexte, le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables a défini une feuille de route reposant sur plusieurs axes prioritaires, a indiqué M. Hedna.
Parmi les premières priorités figurent l'amélioration de la qualité du service rendu aux citoyens sur l'ensemble du territoire national ainsi que la relance des infrastructures énergétiques dont la réalisation avait été retardée. Le programme vise également à renforcer la sécurité énergétique du pays, à faciliter l'accès aux marchés extérieurs, notamment africains, et à promouvoir l'exportation de l'énergie, des équipements et de l'expertise algérienne.
Ces orientations, mises en œuvre conformément aux instructions du président de la République, se traduisent sur le terrain par une intensification des sorties ministérielles. A ce jour, huit wilayas ont été visitées, un chiffre qui s'élève à onze si l'on inclut les nouvelles wilayas récemment créées, telles que Messaad, Aflou et Aïn Oussara.
S'agissant du raccordement au gaz et à l'électricité, environ 3 000 foyers ont récemment été raccordés au gaz à Aïn Guezzam par l'alimentation en gaz propane, tandis que 8 500 foyers ont bénéficié du raccordement à Bordj Badji Mokhtar, a fait savoir l'intervenant. Grâce à ces réalisations, l'Algérie figure parmi les premiers pays au monde à avoir raccordé l'ensemble de ses wilayas au gaz.
Le taux de raccordement, actuellement estimé à 75 %, devrait dépasser ce seuil, garantissant à chaque citoyen, du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest, un accès équitable à cette énergie. Un programme qualifié de source de fierté pour Sonelgaz, le secteur énergétique et l'Algérie dans son ensemble.

Rim Boukhari

AGRI PRO EXPO 2026 OUVRE SES PORTES À ORAN

L'agriculture en pleine effervescence

LA HUITIÈME ÉDITION du Salon international de l'agriculture Agri Pro Expo 2026 a ouvert hier ses portes au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran. Plus de 40 exposants, dévoilent technologies, savoir-faire et solutions pour booster la production et l'investissement dans le secteur.
Cette manifestation économique, organisée sous le parrainage du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, enregistre la participation de plus de 40 exposants issus de différentes régions du pays, ainsi que d'Allemagne et de Turquie, a indiqué à l'APS le coordinateur général de l'événement, Omar Beddakane.
Le salon réunit des opérateurs économiques activant dans divers domaines agricoles, tant végétaux qu'animaux, notamment la production de semences, la transformation, l'irrigation agricole, la mécanisation agricole, les aliments de bétail, les médicaments vétérinaires, l'aviculture, ainsi que des organismes spécialisés dans le financement, le crédit et les assurances agricoles.
Ce rendez-vous économique, qui se poursuivra jusqu'à samedi, constitue une plateforme d'échange d'expertises entre les participants, de présentation des dernières innovations et de oncrétisation de partenariat s stratégiques entre les investisseurs du secteur agricole, selon la même source.
Dans le cadre de cet événement, organisé par l'agence événementielle «Exposium», plusieurs conférences sont programmées autour de thématiques liées au secteur, notamment l'investissement gricole et la filière avicole, en plus de la présentation d'exposés du groupe Asmidal, ont ajouté les organisateurs.

A. D.

DIPLOMATIE RELIGIEUSE

L'arme d'Alger contre le terrorisme au Sahel

Face à l'extrémisme qui fragilise le Sahel, l'Algérie brandit sa diplomatie religieuse comme bouclier. Lors du colloque international «La diplomatie religieuse dans le Sahel africain : potentialités et enjeux», réunis à Alger, experts, religieux et universitaires ont planché sur le dialogue, la modération et l'islam de juste milieu, véritables leviers pour contenir la radicalisation et restaurer la paix et la stabilité dans la région.



Contenir la radicalisation et restaurer la paix.

Le conseiller du président de la République chargé des Affaires religieuses, des zaouïas et des écoles coraniques, Mohamed Hassouni, a affirmé que «la diplomatie religieuse n'est pas un simple concept théorique mais une réalité concrète et un enjeu stratégique majeur pour faire face à l'extrémisme violent dans la région du Sahel africain», et ce lors de son allocution prononcée lors de la cérémonie d'ouverture de cette rencontre, organisée par la Ligue des oulémas, prédicateurs et imams des pays du Sahel, en collaboration avec le Haut Conseil islamique (HCI).

M. Hassouni a également soutenu que l'Algérie, grâce à son héritage spirituel, à son ancrage soufi et à son expérience historique en matière de gestion du fait religieux, dispose d'atouts considérables lui permettant de «conduire une initiative réformatrice à dimension humaine» et de «jeter les bases d'un dialogue durable fondé sur la paix, la coexistence et le respect mutuel entre les peuples africains».

Mettant en avant la profondeur historique de cette approche, il a rappelé le rôle éminent de Sidi Mohamed Ben Abdelkrim El Maghili, qu'il a qualifié de «référence réformatrice majeure en Afrique». Il a précisé que ce savant et réformateur du XVe siècle a incarné «un modèle de gouvernance éclairée dans le Sahel africain, fondé sur la justice, la concertation et l'éthique», contribuant ainsi à la stabilité politique et à la construction des Etats dans la région. Une vision qui, a-t-il estimé, demeure aujourd'hui d'une grande actualité et peut servir de socle moral pour contrer les discours de haine, prévenir les dérives idéologiques et instaurer un véritable système de défense contre le terrorisme.

De son côté, le président du HCI, Mabrouk Zaid El Kheir, a dressé un constat préoccupant de la situation qui prévaut dans plusieurs pays africains, évoquant la montée du terrorisme à caractère idéologique, l'infiltration de courants doctrinaux extrémistes et la persistance des conflits armés. Il a estimé que ces phénomènes constituent «une menace directe pour la sécurité et la stabilité de l'Afrique, mais également pour la paix mondiale», appelant à «renforcer la coopération entre les Etats africains et à activer une diplomatie sage, responsable et proactive au service de la sécurité collective».

Pour sa part, Lakhmissi Bezzaz, secrétaire général de la Ligue des oulémas, prêcheurs et imams du Sahel, a mis en exergue l'importance de cette rencontre scientifique internationale, notamment dans un contexte marqué par «une recrudescence alarmante du phénomène terroriste et une instabilité persistante dans la région du Sahel». Il a souligné que «face à l'impasse politique et sécuritaire que connaît la région, la diplomatie religieuse s'impose comme une alternative crédible et complémentaire aux approches classiques», mettant en avant l'expérience algérienne qu'il a qualifiée de «pionnière et exemplaire, aussi bien au niveau régional qu'international».

Il a ainsi précisé que l'approche algérienne se distingue par son caractère global et intégré, en ce sens qu'elle «ne s'est pas limitée à l'identification des causes du phénomène extrémiste, mais l'a abordé sous différents angles, incluant les dimensions religieuse, éducative, sociale et développementale». Il a souligné que cette approche mérite d'être partagée et adaptée aux réalités spécifiques des pays du Sahel.

Les participants ont souligné que la diplomatie religieuse est un outil complémentaire à la diplomatie officielle, contribuant à la prévention des conflits, à la médiation sociale et à la reconstruction des communautés dans des régions fragilisées. Le rôle stratégique du HCI a également été mis en avant pour moderniser l'enseignement religieux et promouvoir un islam de juste milieu.

Dans cette optique, l'expérience des écoles coraniques et zaouïas a été saluée comme modèle pour le Sahel, contre l'extrémisme et pour la préservation de l'identité africaine.

Les recommandations ont également proposé la formation des imams et prédicateurs sahéliens, la création de filières universitaires en diplomatie religieuse, l'élaboration d'une charte éthique de l'information religieuse ainsi que la mise en place d'observatoires nationaux et régionaux pour coordonner leaders spirituels et décideurs politiques. En outre, le rôle des confréries soufies et figures religieuses respectées a été souligné comme vecteur de soft power et de réconciliation, avec un accent sur la maîtrise des outils numériques pour toucher les jeunes et diffuser des messages de paix et de tolérance.

Sihem Bounabi

ADOPTION DU NOUVEAU CODE DE LA ROUTE

11 articles soumis à révision

LE CONSEIL de la Nation a adopté hier le nouveau Code de la route, mais onze articles jugés trop sévères seront réexaminés par une commission paritaire réunissant des membres du Conseil de la Nation et de l'Assemblée populaire nationale (APN), pour garantir un équilibre entre prévention, rigueur et proportionnalité des sanctions, tout en protégeant les usagers et en encadrant efficacement la circulation.

Le rapporteur de la Commission de l'équipement et du développement local, M. Yahia Charef, a ouvert le débat en soulignant l'importance stratégique du nouveau Code de la route adopté par le Conseil de la Nation. Selon lui, ce texte constitue un outil essentiel pour renforcer la sécurité des usagers, encadrer les comportements sur les routes et prévenir les accidents. Il a précisé que les mesures prévues visent à instaurer un équilibre entre rigueur, prévention et proportionnalité des sanctions.

«Le projet de loi est conforme aux ambitions de l'État en matière de régulation des infractions et de protection des citoyens, mais certains articles nécessitent d'être réexaminés pour retirer le caractère pénal de certaines dispositions et ajuster certaines amendes», a expliqué M. Charef. Les articles concernés par ces réserves sont les numéros 104, 119, 121, 124, 125, 127, 128, 129, 161, 166 et 170. Une commission paritaire, réunissant des membres du Conseil de la Nation et de l'Assemblée populaire nationale (APN), sera prochainement chargée de proposer des versions amendées, garantissant que les sanctions restent proportionnées et efficaces.

Selon M. Charef, le Code de la route ne se limite pas à un ensemble de règles à suivre. Il représente une réforme structurelle visant à moderniser le cadre juridique national, à encadrer la circulation et à réduire les risques d'accidents. «L'adoption de ce texte illustre la volonté de l'État de proposer une législation adaptée aux réalités actuelles du pays, intégrant les enjeux liés à la mobilité, à l'urbanisation et à l'évolution des infrastructures routières», a-t-il conclu.

Meriem D.

LOI SUR LES PARTIS

Les consultations seront élargies à l'APN

FINALEMENT, l'Assemblée populaire nationale a reculé face aux protestations des partis politiques. La commission chargée de l'examen de ce projet de loi sur les partis a décidé, à la dernière minute, d'élargir ses consultations à une vingtaine de formations, alors qu'au départ, et selon l'agenda initial, seuls les partis représentés au Parlement étaient programmés pour des consultations, à savoir le parti du Front de libération nationale, le Rassemblement démocratique national, le Front Moustakbel, le MSP, le Mouvement El Bina. Le FLN et le RND ont été les premiers à être reçus il y a trois jours.

Exclus par ces auditions parlementaires, les chefs de partis ont contesté cette procédure, exprimant de vives critiques et dénonçant une exclusion délibérée de larges courants politiques. Certaines personnalités n'ont pas manqué de rappelé à cette commission de l'APN que le président de la République les avait écoutés l'an dernier, lors d'une conférence inédite, et avait même reçu plusieurs d'entre eux, comme la secrétaire générale du Parti des Travailleurs, Louisa Hanoune, le secrétaire général du Front des forces socialistes ou le président du Fadjr El Jadid.

Aux dernières nouvelles, la commission a décidé de prolonger les consultations, invitant au moins une vingtaine de partis politiques les plus actifs sur la scène nationale à des auditions.

L'examen du texte par la commission des affaires juridiques et administratives et des libertés devrait donc prendre du temps et la présentation de la mouture finale aux députés pour adoption devrait se faire la première semaine du mois de février, selon toute vraisemblance.

Ainsi, le Front des forces socialistes, le PT, El Karama, le Front de l'Algérie Nouvelle, Jil Djadid, entre autres, ont été invités à présenter leurs propositions ou leurs idées sur le texte, alors qu'auparavant, ils avaient été exclus des discussions.

Parmi les propositions les plus en vue chez ces formations politiques, on notera le renforcement des rôles des partis dans l'observation et l'évaluation des politiques publiques, afin d'élargir leur participation dans la vie nationale. Il est également question de garantir leur indépendance dans la gestion de leurs affaires internes et organiques, notamment sur les questions des mandats des responsables dans les instances supérieures et même au niveau de la base militante.

Chez certains partis, on insiste sur l'adoption d'un texte assez souple dans ses aspects législatifs, d'une réglementation plus flexible et moins contraignante.

L'autre volet qui préoccupe les partis est le dispositif lié aux financements des partis politiques. Des acteurs politiques pensent que le projet de loi devrait introduire des mécanismes transparents qui permettent de soutenir les partis financièrement, d'autant que ces derniers jouent un rôle politique et social important.

Il convient de souligner que ce texte a subi plusieurs modifications ou amendements.

Des révisions rendues nécessaires, notamment dans ses dispositifs liés au nomadisme partisan, phénomène qui a pris de l'ampleur ces dernières années.

Hachemi B.

DROGUE INJECTABLE
Une bombe sanitaire silencieuse

LES USAGERS de drogues injectables constituent aujourd'hui l'un des foyers les plus préoccupants de transmission des hépatites virales. Sur le terrain, les associations tirent la sonnette d'alarme face à l'insuffisance des moyens de prévention et de prise en charge.

La toxicomanie injectable progresse à un rythme inquiétant en Algérie, installant une crise sanitaire silencieuse aux conséquences multiples. Selon Yacine Zaoui, chargé du suivi et de l'évaluation au sein de l'association Aids Algérie, les usagers de drogues injectables représentent aujourd'hui un foyer majeur de contamination, notamment pour les hépatites virales. « La situation est en pleine explosion. De nombreuses personnes concernées échappent totalement aux circuits de soins et de prévention », a-t-il alerté, hier, lors d'une rencontre avec les médias, organisée par les Laboratoires Beker.

En 2025, Aids Algérie a mené plus de 700 actions de prévention, de sensibilisation et de dépistage à travers plusieurs régions du pays, ciblant spécifiquement les usagers de drogues injectables. Durant les derniers mois, plus de 1 200 personnes ont été dépistées. Les résultats sont préoccupants, près de 700 cas positifs aux hépatites virales ont été identifiés. « Ces chiffres ne sont qu'un indicateur partiel de la réalité, car une grande partie de cette population reste invisible », souligne M. Zaoui.

Les usagers de drogues injectables vivent, pour beaucoup, dans l'espace public, à travers des quartiers populaires, zones périphériques, points de regroupement informels. « Nous n'arrivons pas à capter l'ensemble de cette population. Beaucoup sont en rupture totale avec les structures sanitaires et sociales », explique le responsable associatif.

Selon les estimations sur terrain, près de 70 % des usagers n'ont aucun accès régulier aux moyens de prévention, ce qui favorise le partage de seringues et accroît considérablement les risques de contamination. Face à cette situation, Aids Algérie multiplie les actions de réduction des risques. En 2024, plus de 30 000 seringues stériles ont été distribuées à travers ses points fixes et ses maraudes dans les zones dites « chaudes ».

Mais ces efforts restent largement en deçà des besoins réels. « Le terrain aurait besoin de plus d'un million de seringues par an pour avoir un impact réel », insiste M. Zaoui. Malgré les distributions mobiles et les interventions sur les grands axes, l'association reconnaît son incapacité à couvrir l'ensemble des besoins, tant la demande augmente de manière exponentielle.

Au-delà de la prévention, la prise en charge des usagers de drogues injectables demeure un autre point de blocage. « Nous essayons de les accompagner et de les orienter vers les centres spécialisés, mais le parcours est souvent trop complexe », déplore M. Zaoui.

Les structures de soins exigent fréquemment de nombreux examens complémentaires, parfois à réaliser dans différents établissements. Un parcours décourageant pour des personnes en situation de grande précarité, qui finissent par abandonner toute démarche de soins. Pour Aids Algérie, la lutte contre la toxicomanie injectable ne peut se limiter à des actions ponctuelles. Elle nécessite une stratégie nationale cohérente, reposant sur la réduction des risques, la simplification de l'accès aux soins et une meilleure coordination entre associations et structures sanitaires.

Lynda Louifi

HÉPATITES VIRALES
L'Algérie proche de l'élimination

Vaccination à la naissance, traitements génériques, médecine de précision… Le Pr Nabil Debzi, chef de service des maladies du foie au CHU Mustapha-Pacha, a retracé hier trois décennies de lutte contre les hépatites et dressé un bilan exhaustif de la situation épidémiologique en Algérie. Entre recul historique des virus B et C et émergence de nouveaux défis liés au mode de vie, le spécialiste appelle à une mobilisation massive.

Pendant longtemps, les hépatites virales ont constitué un fardeau sanitaire lourd, souvent synonyme d'échec thérapeutique et d'évolution chronique. « J'ai connu une période où le taux de réponse au traitement ne dépassait pas 5 % », rappelle le Pr Nabil Debzi, lors d'une rencontre avec les médias, organisée par les Laboratoires Beker à Alger. C'était au début des années 1990, lorsqu'il exerçait comme jeune spécialiste à Toulouse. A cette époque, les options thérapeutiques étaient limitées et les espoirs de guérison minces.

Aujourd'hui, estime le spécialiste, le paradigme a totalement changé. L'objectif n'est plus seulement de traiter, mais d'éradiquer. « Nous ne parlons plus seulement de prise en charge, mais d'élimination », affirme-t-il, s'appuyant sur les objectifs fixés pour 2026, à savoir réduire les nouvelles infections de 90 % et la mortalité de 65 %.

Selon le Pr Debzi, cette réussite repose sur deux piliers stratégiques. D'une part, la généralisation de la fabrication nationale de médicaments par des laboratoires locaux tels que Becker, ce qui a permis de réduire drastiquement les coûts budgétaires pour l'Etat, et d'autre part, la modernisation du diagnostic grâce à l'usage d'outils non invasifs comme le FibroScan.

Ce dernier remplace désormais la biopsie douloureuse en évaluant l'élasticité du foie sans douleur. Une avancée que le professeur illustre par une métaphore parlante : « On peut comparer le foie à une éponge, car plus il est dur, plus la maladie est avancée. »

Cette lutte s'inscrit désormais dans une approche globale et structurée incluant le dépistage précoce, la mesure de la charge virale et une évaluation précise de l'atteinte hépatique, car selon le Pr Debzi, le diagnostic ne doit plus s'arrêter à la simple détection du virus mais « il faut aller plus loin et évaluer l'état réel du foie », précise-t-il, comparant l'organe à une éponge dont la dureté indique l'avancement de la maladie.


Le Pr Nabil Debzi.

LA VACCINATION, UN CHOIX STRATÉGIQUE GAGNANT

Concernant l'hépatite B, l'Algérie fait figure de référence sur le continent africain. L'introduction de la vaccination à la naissance, le 1er janvier 2003, a constitué un tournant majeur. « J'étais présent lors du lancement officiel du vaccin, le 2 janvier 2003. Cela fait aujourd'hui 22 ans », se souvient le Pr Debzi.

Cette stratégie a permis de réduire drastiquement la transmission mère-enfant et de freiner la circulation du virus dans la population. Le vaccin contre l'hépatite B protège également contre le virus D, l'une des formes les plus graves. « Avec un schéma vaccinal bien suivi, l'efficacité dépasse 95 % », rappelle-t-il. Parallèlement, de nouvelles molécules antivirales contre l'hépatite B sont désormais produites localement, à des coûts compatibles avec les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé. Certaines peuvent être prescrites chez des patients souffrant d'insuffisance rénale ou d'ostéoporose, élargissant ainsi les possibilités thérapeutiques.

Malgré ces avancées, le Pr Debzi reconnaît la complexité de l'évaluation épidémiologique dans un pays aussi vaste que l'Algérie, où l'accès aux outils informatiques n'est pas uniforme. Si les études nationales exhaustives restent difficiles à mener en raison de ces réalités régionales contrastées, les indicateurs disponibles demeurent encourageants. Le spécialiste salue d'ailleurs le travail de modélisation de l'Institut Pasteur, qui confirme une nette tendance baissière : « La vaccination progresse, l'hépatite B recule et les résultats sont là », affirme-t-il, confiant dans la capacité du pays à atteindre ses objectifs.

Conformément aux engagements internationaux, l'Algérie vise, à l'horizon 2030, une réduction de 90 % des nouvelles infections, un accès au traitement pour au moins 80 % des patients, et une baisse de la mortalité de 65 %. Pour le Pr Debzi. « Traiter un malade sur dix ne suffit pas. Il faut atteindre une couverture massive pour avoir un réel impact durable », insiste-t-il.

Si les hépatites virales sont en voie de contrôle, de nouvelles menaces apparaissent. Le Pr Debzi alerte sur la recrudescence de la transmission parentérale liée à la toxicomanie, qu'il qualifie de « véritable fléau touchant une large partie de la jeunesse ». Par ailleurs, le spécialiste anticipe que la principale problématique des dix prochaines années sera liée au mode de vie. L'obésité, résultant d'une consommation excessive de sucres et de graisses, provoque des maladies hépatiques métaboliques pour lesquelles aucun vaccin n'existe. « L'éducation sanitaire et la prévention sont nos seules armes. Réduire le sucre et encourager l'activité physique sont indispensables, mais la lutte sera difficile », prévient-il. Enfin, il rappelle que les pouvoirs publics ont atteint un taux de vaccination élevé contre le virus de l'hépatite B depuis les années 1990, touchant 18 millions d'Algériens, notamment après avoir inclus la vaccination dans le calendrier national de vaccination des enfants.

Lynda Louifi

Comprendre les modes de transmission

POUR UNE prévention efficace, le Pr Debzi rappelle que la lutte contre l'hépatite passe par une compréhension précise de ses vecteurs. La transmission peut être verticale, survenant de la mère à l'enfant lors de l'accouchement, d'où l'importance cruciale de la vaccination dès la naissance, ou horizontale, au sein de l'entourage proche par le simple partage d'objets personnels comme les rasoirs ou les brosses à dents. Le spécialiste insiste également sur les risques de la voie parentérale, liée au contact avec du sang contaminé via des injections, du matériel médical mal stérilisé ou la toxicomanie, ainsi que sur la transmission sexuelle, le virus de l'hépatite B étant particulièrement résistant et contagieux. Enfin, au-delà des virus, il alerte sur les facteurs nutritionnels, où l'excès de sucre et de graisses conduit désormais à la « maladie du foie gras », une nouvelle menace métabolique pour la santé publique.

L. L.

CONSEIL DE PAIX DE TRUMP

Entre ralliements, prudence et refus assumé

Le Conseil de paix voulu par Donald Trump divise la communauté internationale. Plusieurs pays ont accepté d'y siéger, d'autres posent des conditions ou temporisent. La France refuse, au nom de la défense de l'ONU, au risque d'un bras de fer commercial avec les États-Unis.



Voulu par Donald Trump comme une nouvelle instance internationale capable de « résoudre les conflits mondiaux », le Conseil de paix américain suscite déjà de profondes lignes de fracture diplomatiques. Pensé à l'origine comme un outil de la seconde phase du plan américain pour Gaza, ce conseil ambitionne désormais de rivaliser avec l'ONU, sans même mentionner explicitement l'enclave palestinienne dans sa charte provisoire. Pour y siéger de manière permanente, les États invités doivent s'acquitter d'un ticket d'entrée fixé à un milliard de dollars, après réception d'une invitation personnelle signée du président américain. Parmi la soixantaine de dirigeants conviés, plusieurs ont rapidement répondu favorablement. La Hongrie de Viktor Orbán, proche alliée de Donald Trump en Europe, a confirmé son adhésion sans réserve. L'Argentine de Javier Milei, le Maroc de Mohammed VI, le Vietnam, le Kazakhstan ou encore la Biélorussie ont également accepté de rejoindre le Conseil, certains évoquant un rôle fondateur. D'autres pays d'Asie centrale, comme l'Ouzbékistan, se sont montrés favorables sur le principe, tout en laissant planer une part d'ambiguïté sur les modalités de leur participation. Trump, président à vie ? À l'inverse, plusieurs États avancent avec prudence. Le Canada se dit prêt à rejoindre l'instance, mais exclut catégoriquement de payer la contribution exigée, ce qui limiterait sa participation dans le temps. L'Australie et l'Allemagne ont accusé réception de l'invitation, tout en indiquant devoir examiner la proposition à l'aune de leurs procédures internes et de leur attachement au multilatéralisme onusien. Les pays arabes restent, pour l'heure, prudents. La France fait figure d'exception. Emmanuel Macron est, à ce stade, le seul chef d'État à avoir clairement refusé de rejoindre le Conseil. Paris estime que cette structure remet en cause le rôle central des Nations unies et dépasse le cadre du plan de paix initial pour Gaza. Une décision qui a provoqué la colère de Donald Trump, allant jusqu'à brandir la menace de droits de douane massifs sur les vins et champagnes français. Enfin, selon des révélations de presse, Donald Trump pourrait conserver la présidence du Conseil de paix à vie, même après la fin de son mandat, renforçant les inquiétudes quant à la concentration du pouvoir au sein de cette nouvelle structure.

R. I.

FACE AUX COUPS DE PRESSION DE TRUMP

Macron appelle à défendre le multilatéralisme

SEMBLANT découvrir la nature des États-Unis, le président français a appelé ce 20 janvier depuis Davos à défendre la coopération internationale, tout en plaidant de nouveau en faveur d'une «souveraineté» et d'une «autonomie stratégique» européenne. Depuis la tribune du Forum économique mondial, dont le rendez-vous annuel à Davos a débuté ce 20 janvier, Emmanuel Macron s'est alarmé de l'« évolution vers un monde sans règles », où les « ambitions impériales refont surface », soulignant la hausse du nombre de conflits à travers le monde ainsi que leur « hybridation ». Un monde où, a insisté le président français, « le droit international est bafoué et où la seule loi qui semble compter est celle du plus fort ». Une situation, a-t-il estimé « qui doit nous inquiéter », après avoir évoqué des instances internationales « affaiblies ou que les grandes économies ont simplement quitté ». Un discours, où le chef de l'État français s'est attardé sur les États-Unis de Donald Trump, dénonçant leur « concurrence » selon lui « de plus en plus ardue » et qui exigeraient « des concessions maximales ». Des États-Unis qui, a-t-il abondé, « visent ouvertement à affaiblir et à subordonner l'Europe », et de fustiger une « accumulation sans fin de nouveaux droits de douane, qui sont fondamentalement inacceptables d'autant plus lorsqu'ils sont utilisés comme un moyen de pression contre la souveraineté territoriale ». Ce alors que Donald Trump a menacé, quelques heures plus tôt, d'imposer une nouvelle surtaxe de 200 % sur les vins et champagnes exportés par la France aux États-Unis à cause du refus de Paris de rejoindre son « Conseil de paix » pour Gaza. « La réponse, c'est plus de coopération et construire de nouvelles approches », a martelé Emmanuel Macron, et de plaider pour « plus de souveraineté économique, plus d'autonomie stratégique, particulièrement pour l'Europe ». « Face à la brutalisation du monde », a-t-il insisté, « la France et l'Europe doivent défendre un multilatéralisme efficace, car il sert nos intérêts et ceux de tous ceux qui refusent de se soumettre à la loi du plus fort ». Un plébiscite pour le multilatéralisme qui vient s'ajouter au message privé d'Emmanuel Macron, dévoilé par Donald Trump sur son réseau social et où le président français proposait d'organiser à Paris une réunion du G7 avec notamment « les Russes » conviés « en marge ». Une rencontre qui aurait constitué une première, 12 ans après l'expulsion de la Russie du groupe - et les pressions exercées par les Occidentaux et alliés de Kiev pour la mettre au ban dans la plupart des instances internationales -, si ce n'est que Moscou a fait savoir qu'aucune invitation ne lui était parvenue. Les États-Unis « n'ont que des cibles ou des vassaux » Dans son discours à Davos, le locataire de l'Élysée a également mis en garde contre les écueils de deux voies s'offrant aux Européens : la « vassalisation » ainsi que la « politique de blocs », auxquelles conduirait le fait d'« accepter passivement la loi du plus fort » et la « marginalisation » doublée à l'« impuissance » vers lesquelles l'adoption de « postures purement morales » les entrainerait. « Accepter une approche coloniale n'a pas de sens », a insisté celui dont le pays n'entend pas rendre Mayotte aux Comores et poursuit son passage en force en Nouvelle-Calédonie. Ces déclarations présidentielles surviennent en pleine escalade entre les deux rives de l'Atlantique, sur fond de velléités américaines sur le Groenland. Des vues que les locataires de la Maison Blanche nourrissent depuis près de 160 ans et le rachat de l'Alaska à la Russie. Dernier épisode en date, face aux affirmations répétées de Donald Trump que les États-Unis – première puissance militaire mondiale – mettraient la main sur ce territoire autonome danois par la force si nécessaire, Paris et plusieurs autres chancelleries européennes ont dépêché sur place une quarantaine de militaires. Une « farce », de l'aveu même de la presse allemande. Si aujourd'hui Macron tire la sonnette d'alarme face aux États-Unis de Trump – resservant au passage ses concepts de « souveraineté européenne » et d'« autonomie stratégique » – et que les médias français ressassent des déclarations de Donald Trump qui illustreraient son « mépris » à l'égard de ses « alliés », le peu d'égards que les Américains ont vis-à-vis du reste du monde n'est en rien nouveau. Une tendance notamment étayée par les cas de prédation des entreprises américaines – avec le soutien du département de la Justice – sur le Vieux Continent, ou encore les multiples scandales d'espionnage à grande échelle ou directement à l'encontre de dirigeants européens. « Cette nouvelle péripétie révèle que les États-Unis n'ont pas d'alliés, ils n'ont que des cibles ou des vassaux », confiait au quotidien Le Monde le président de la commission des lois à l'Assemblée nationale, Jean-Jacques Urvoas, à l'automne… 2013, dans la foulée des révélations d'Edward Snowden sur la surveillance de masse effectuée à travers le monde par les services américains.

R. I.

CONCOURS D'AMAZIGHISATION

Tizi Ouzou dévoile ses lauréates

À L'INITIATIVE de l'Assemblée populaire de wilaya de Tizi Ouzou, la quatrième édition du concours d'amazighisation arrive à son terme. Sur les 56 communes engagées, seules trois seront distinguées aujourd'hui lors d'une cérémonie officielle prévue à l'hémicycle Rabah Aïssat, consacrant les efforts déployés en faveur de l'usage de tamazight dans l'administration communale.
La cérémonie de désignation officielle des lauréates sera abritée par l'espace de l'hémicycle Rabah Aïssat.
Selon une source de l'APW, à l'issue de cette quatrième édition, sur les 56 communes participantes, seules trois seront retenues et connues.
Il convient de rappeler qu'au cours de la première édition, organisée en 2019, le jury avait retenu quatre communes lauréates. Il s'agit d'Ath Yenni, Aït Boumahdi, Tizi Ouzou et Tirmitine. La deuxième édition s'est tenue en 2020, avec le classement suivant, à savoir la commune d'Aït Bouadou, suivie d'Akbil, d'Imssouhal et d'Irdjène.
Pour les années 2021 et 2022, le concours n'a pas eu lieu en raison de la pandémie du Covid-19. Lors de la troisième édition, organisée en 2023, le premier prix a été décroché par la commune de Bounouh, le deuxième par la commune de Yattafène, tandis que la troisième place est revenue à la commune des Ouacifs.
L'édition de cette année, la quatrième, ne retiendra que trois communes lauréates.

Saïd Tissegouine

PROPRETÉ URBAINE

In Guezzam en campagne

UNE LARGE campagne de nettoiement à In Guezzam pour un cadre urbain attrayant, avec une mobilisation générale pour une ville plus propre. Cette opération touche les différents quartiers des communes d'In Guezzam et de Tin Zaouatine. Elle s'inscrit dans les efforts visant à améliorer le cadre de vie des citoyens et à préserver la salubrité publique, en vue d'un environnement urbain sain et agréable.
L'initiative s'insère dans un programme arrêté par les autorités locales, sous la supervision directe du wali d'In Guezzam, Noureddine Rafsa, avec la participation de plusieurs services de la wilaya, d'opérateurs économiques et d'acteurs de la société civile.
La campagne porte notamment sur le ramassage des déchets ménagers et solides, la propreté du milieu urbain, des abords des édifices publics et des routes et l'éradication des points noirs, contribuant ainsi à améliorer le cadre général et à ancrer les normes d'hygiène urbaine dans les villes frontalières. Lors de ses nombreuses sorties, le wali a mis l'accent sur la poursuite de ces opérations, la mobilisation des ressources disponibles et la consolidation de la coordination entre les différents acteurs afin de renforcer l'image d'In-Guezzam comme une nouvelle wilaya aspirant à un modèle de développement fondé sur la propreté et la qualité de l'environnement.
L'initiative vise à ancrer la culture de la propreté comme une responsabilité collective et à améliorer le cadre de vie du citoyen, avec son implication active dans la préservation de la propreté des espaces publics.

R. R.

FORMATION AÉRONAUTIQUE MILITAIRE À BLIDA

L'ENTA présente ses missions à la presse

Le commandement de l'École nationale des techniques de l'aéronautique (ENTA), relevant de la 1re Région militaire, a organisé, à Blida, une visite guidée au profit des représentants de la presse nationale.



Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la politique de communication de l'Armée nationale populaire (ANP), visant à faire connaître les missions et les capacités de ses institutions de formation spécialisées, et dialoguer avec les citoyens par le biais des médias afin de consolider les liens entre l'armée et le peuple.
À leur arrivée, les journalistes ont été accueillis par le commandant Air de la 1re Région militaire, le général-major Cheblaoui Rachid, ainsi que par le directeur de l'ENTA Chahid Mohamed Benkert, qui ont présenté un exposé détaillé sur l'école, son historique, ses missions et son rôle central dans la formation des cadres techniques de l'aéronautique militaire.
Les responsables ont souligné que l'école constitue un pilier essentiel dans la préparation des personnels chargés de la maintenance, de l'exploitation et du soutien technique des aéronefs des Forces aériennes.
La visite a permis à la presse de découvrir les différentes infrastructures pédagogiques et techniques de l'établissement, notamment les ateliers spécialisés, les laboratoires, les salles de cours dotées de moyens modernes, ainsi que les plateformes dédiées à la formation pratique. Des explications ont été fournies sur les programmes de formation, conçus conformément aux normes professionnelles et adaptés aux évolutions technologiques dans le domaine aéronautique.
Les cadres de l'ENTA ont mis en avant la qualité de l'enseignement dispensé, fondé sur la combinaison d'une formation théorique approfondie et d'une application pratique rigoureuse. Ils ont également insisté sur l'importance accordée à la discipline, à la précision technique et à l'esprit de responsabilité, indispensables à l'exercice des missions sensibles confiées aux spécialistes de l'aéronautique. Lors des échanges avec les journalistes, les responsables ont évoqué les efforts continus de modernisation des moyens pédagogiques et techniques, ainsi que l'adaptation permanente des programmes aux exigences opérationnelles actuelles. Ils ont réaffirmé l'engagement de l'ANP à assurer une formation de haut niveau, en phase avec les orientations du Haut-Commandement. Cette visite guidée a permis aux professionnels des médias de mieux appréhender le rôle stratégique de l'École nationale des techniques de l'aéronautique dans le renforcement des capacités des Forces aériennes et, plus largement, dans la consolidation du système de défense nationale. Elle reflète également la volonté de l'institution militaire de renforcer la transparence et de rapprocher la presse et les citoyens de ses missions.
À travers ce type d'initiatives, le commandement de la 1re RM confirme son attachement à la valorisation du travail accompli par les institutions de formation militaire, au service de la souveraineté, de la sécurité et de la défense du pays.

T. Bouhamidi

TIPASA

Une cellule de crise activée face aux intempéries



LE WALI de Tipasa, Mohamed Amine Benchaoulia, a supervisé, avant-hier en fin de journée, l'installation d'une cellule de crise à titre préventif pour faire face aux perturbations météorologiques affectant la wilaya. C'est ce qu'a indiqué un communiqué des services de la wilaya.
Cette décision s'inscrit dans le cadre du suivi permanent de la situation météorologique et de la garantie d'un maximum de sécurité pour les citoyens à travers l'ensemble des communes. La cellule de crise est chargée de suivre les effets des aléas climatiques et d'y faire face, selon le même communiqué. À ce titre, le wali a ordonné la mise en alerte permanente de l'ensemble des services concernés au niveau des communes, des daïras et des directions exécutives, afin d'assurer une intervention rapide et efficace, avec la mobilisation de tous les moyens matériels et humains nécessaires pour protéger les personnes et les biens.
Il a également été décidé d'activer le plan d'organisation des secours (ORSEC) de la wilaya et de désigner des points d'appui stratégiques pour le positionnement des moyens d'intervention, garantissant une réponse rapide aux situations d'urgence.
Les citoyens ont été invités à faire preuve de vigilance, à limiter leurs déplacements aux cas de stricte nécessité, à éviter les lits d'oueds, les pentes et les zones exposées aux inondations, et à signaler immédiatement tout danger via les numéros d'urgence de la Protection civile (1021), de la Sûreté nationale (1548) et de la Gendarmerie nationale (1055).
Pour rappel, les services météorologiques avaient émis mardi un bulletin météorologique spécial (BMS) de niveau trois (rouge) concernant, outre Tipasa, les wilayas de Blida, Aïn Defla, Chlef et Tissemsilt, valable de midi jusqu'à 21h00.
Par ailleurs, les équipes techniques de plusieurs organismes et institutions, notamment Sonelgaz, la Société des eaux et de l'assainissement (SEAAL), les directions de l'hydraulique, des travaux publics et les collectivités locales, ainsi que les éléments de la Protection civile, des services de sécurité et de la Gendarmerie nationale, ont été mobilisées depuis mardi matin pour faire face à toute situation d'urgence.

R. R.

COOPÉRATION CULTURELLE

Clôture à Alger de la caravane littéraire algéro-italienne «Poètes de deux rives»

La caravane littéraire «Poètes des deux rives», célébrant les échanges littéraires et linguistiques entre l'Algérie et l'Italie, a pris fin mardi soir à Alger, après deux escales à Sidi Bel Abbès et Tlemcen avec la participation des poètes des deux pays.



Accueillie à «Dar Abdeltif», la rencontre poétique marquant la clôture de cet évènement littéraire, a été animée par les poètes algériens Lamis Saidi et Khaled Bensalah ainsi que le conteur et poète italien, Emilio Nigro. En donnant lecture à des textes littéraires et poétiques, Lamis Saidi et Khaled Bensalah, ont déclamé, tour à tour, leurs poèmes en langue arabe ainsi que d'autres traduits dans cette langue, dont ceux de la poétesse italienne, Flaminia Cruciani, qui avait pris part aux rencontres de Sidi Bel Abbès et de Tlemcen.

Pour sa part, le poète italien Emilio Nigro, a déclamé ses propres poèmes, en plus des textes de Lamis Saidi et Khaled Bensalah, traduits vers l'italien. Accompagnés à la guitare (mandoline) par le musicien Koussaila Adjrad, en donnant du rythme aux mots dans une ambiance musicale particulière, les poètes ont célébré les liens réciproques et les échanges culturels, liguistiques et littéraires entre l'Algérie et l'Italie. En présence du directeur général de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), M. Réda Fassi, de l'ambassadeur de l'Italie en Algérie, M. Alberto Cutillo, et de la directrice de l'Institut culturel italien en Algérie, Mme Antonia Grande, des attestations ont été remises aux poètes participants à cette caravane littéraire, clôturée par un spectacle musical animé par Hind Boukella.

Organisée sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, par l'AARC en partenariat avec l'Institut culturel italien en Algérie, la caravane «Poètes de deux rives» a fait escale, les 15 et 17 janvier, au Palais de la culture Abdelkrim-Dali de Tlemcen et à la bibliothèque centrale Mohamed-Kabati de Sidi Bel-Abbès, respectivement.

R. C.

PATRIMOINE À KHENCHELA

Le musée Boulaâziz s'ouvre sur l'histoire numide et romaine

UN NOUVEL espace dédié au patrimoine national verra bientôt le jour à Khenchela. Un jardin archéologique sera ouvert au public, dans les tout prochains jours, au sein de l'enceinte extérieure du musée public national Frères martyrs Boulaâziz, a annoncé le directeur de la culture et des arts de la wilaya, Mohamed El Alouani.

Inscrit dans une dynamique locale visant à renforcer la valorisation du patrimoine culturel et civilisationnel de la région, cet aménagement permettra aux visiteurs d'accéder à un ensemble riche et varié de 78 pièces archéologiques issues de plusieurs périodes historiques, notamment numide et romaine.

Selon le même responsable, le futur jardin exposera notamment des stèles votives, des stèles funéraires, des panneaux décoratifs, ainsi que des éléments architectoniques (colonnes, fragments d'escaliers, éléments de murs) alliant dimensions technique et esthétique. Autant de témoignages matériels qui traduisent, à travers leurs symboles et inscriptions, la succession des civilisations ayant façonné l'identité culturelle locale. Une grande partie des artefacts destinés à ce parcours extérieur ont été transférés au musée après avoir été récupérés par les services de sécurité, dans le cadre de la lutte contre le trafic et le commerce illicite d'antiquités, a encore précisé le responsable.



Cet espace ambitionne ainsi de devenir une destination culturelle et touristique et au-delà constituer une matière scientifique destinée aux étudiants et chercheurs intéressés par l'histoire et l'archéologie de la région.

A. B.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'OMPI lance une formation en ligne

L'ORGANISATION mondiale de la propriété Intellectuelle (OMPI) organise à partir de mars prochain, un programme d'apprentissage et de formation en ligne sur la propriété intellectuelle, a indiqué l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA).

Ce programme d'apprentissage et de formation, destiné à l'Afrique, vise à permettre d'acquérir, grâce à des cours dispensés en ligne, des compétences et des connaissances de base en matière de droits de l'auteur et de propriété intellectuelle, précise l'ONDA dans un communiqué.

Etalé sur deux mois, le programme de formation comprend deux séminaires afin de favoriser les échanges entre les participants et d'aborder les principales problématiques communes liées au développement et à l'innovation sur le continent africain.

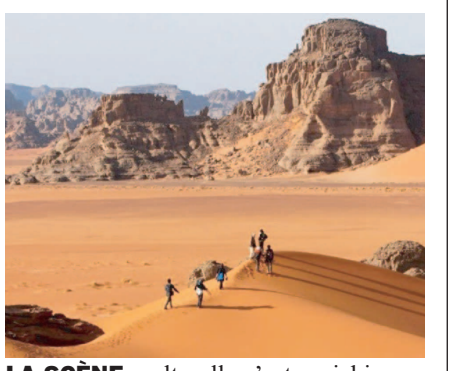
Des cours portant sur le droit d'auteur, les marques, les brevets, les dessins industriels, les indications géographiques, les savoirs traditionnels ou encore les liens entre la propriété intellectuelle et le développement, seront dispensés durant cette formation.

Les inscriptions s'effectueront gratuitement en ligne en envoyant les candidatures (nom, prénom et la langue de cours souhaitée) à l'adresse électronique: algeria.office@wipo.int avant le 15 février prochain.

R. C.

EDITION

Parution d'une nouvelle publication sur le patrimoine socioculturel de Djanet



LA SCÈNE culturelle s'est enrichie par l'édition d'un nouvel ouvrage intitulé «L'ère des aïeux et les us de l'ancienne Djanet», du chercheur et enseignant Othmane Ben Sid-Ahmed Beneggas, traitant du patrimoine socioculturel de la ville de Djanet, a-t-on appris ce mardi de l'auteur.

Publié par la maison d'édition «Djawda», l'ouvrage propose, en analyses et documentation de 190 pages, une étude sociologique, des aspects anthropologiques et le legs socioculturel saharien de Djanet, appelé à servir de référence pour les chercheurs intéressés par l'histoire et la civilisation liées à la région.

Décliné en trois chapitres, dont le premier aborde les fêtes et manifestations religieuses, nationales et sociales, le second se penche sur la vie familiale avec ses traditions (fêtes nuptiales, naissance et décès), valorisant l'important rôle de la femme en tant que dépositaire, protectrice et transmettrice du patrimoine aux futures générations.

Le troisième chapitre est consacré aux traditions agraires et au calendrier agraire, reflétant les rapports de l'homme avec la terre et l'astronomie.

L'auteur a tenté également d'étayer cette œuvre par des entrevues et des constats sur le terrain, au niveau des ksour d'Ighermène, El-Mizane, Adjahil et Azelouaz, pour décrire le quotidien des habitants de Djanet.

R. C.

CAN 2026 : LE VERTES JOUERONS À CASABLANCA ET RABAT

LA SÉLECTION algérienne féminine de football entamera sa participation à la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2026, face à son homologue sénégalaise le 17 mars prochain, pour le compte de la première journée du groupe A, Les joueuses de Farid Benstiti débuterons donc le 17 mars à Casablanca, au stade Larbi Zaouli face à la sélection du Sénégal, avant de se déplacer à Rabat au stade Moulay Hassan où notre sélection masculine a joué durant la CAN 2025, pour affronter le Maroc, pays hôte le 20 mars. Enfin, elles joueront leur troisième match face au Kenya le 23 mars, toujours à Rabat mais cette fois dans un autre stade de la CAN 2025, le stade Al Madina situé en face de l'hôtel Hilton où ont séjourné le coéquipiers de Riyad Mahrez. L'équipe nationale féminine de football, avait validé son ticket pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026, après sa victoire en aller et retour face au Cameroun (2-1) à Oran et 1-0 à Douala en octobre dernier. Les Algériennes avaient atteint le 2e et dernier tour qualificatif de la CAN 2026, en dominant en février 2025 le Soudan du Sud, dans les deux manches : aller : 5-0, retour : 3-0.

CAN-2026 (GR. A/1RE JOURNÉE)

Défaite de la sélection algérienne face au Nigeria 25-23

LA SÉLECTION algérienne de handball messieurs s'est inclinée face à son homologue nigériane sur le score de 25 à 23 (mi-temps : 16-13), pour le compte de la première journée (Gr. A) de la 27e édition du Championnat d'Afrique des nations (CAN-2026), disputée mercredi à Kigali au Rwanda. Versée dans le groupe A de la 27e édition du CAN (21-31 janvier), l'Algérie disputera jeudi son deuxième match face au Rwanda (18h00), avant de clôturer le premier tour face à la Zambie, samedi (12h00). Dans l'autre match du groupe A, le Rwanda, pays hôte, affrontera la Zambie à partir de 19h00 (heure algérienne). Le groupe B est composé de l'Egypte, de l'Angola, du Gabon et de l'Ouganda, alors que le groupe C comprend la Tunisie, la Guinée, le Cameroun et le Kenya. Et dans le groupe D figurent le Cap-Vert, la Maroc, le Congo et le Bénin. Les deux premiers de chaque poule accèdent au tour principal de la compétition composée de deux groupes de quatre équipes. La compétition offrira des tickets qualificatifs au prochain Mondial, prévu en 2027 en Allemagne. Une échéance que les «Verts» ambitionnent de retrouver après avoir disputé la finale du CAN-2024 au Caire, perdue face à l'Egypte.

LIGUE 1 MOBILIS (16e JOURNÉE)

L'O. Akbou vise la place de dauphin, les relégables en quête de relance

Le championnat de Ligue 1 Mobilis de football reprendra ses droits ce week-end, avec le déroulement de la 16e journée, qui verra notamment l'Olympique Akbou viser la position de dauphin, à l'occasion du déplacement chez le mal classé ES Mostaganem.

Impuissante lors des quatre derniers matchs, toutes compétitions confondues, l'OA (4e, 23 pts) espère renouer avec la victoire du côté de l'Ouest, dans l'objectif de grimper provisoirement à la deuxième place au tableau. Les Akbouciens défieront une équipe de l'Espérance (15e, 9 pts) qui traverse une mauvaise passe, puisque les coéquipiers de Zoubir Motrani restent sur un triste bilan de quatre revers de rang. De son côté, le MC Oran (4e, 23 pts) tentera de relever la tête et mettre fin à une spirale négative, puisque les «Hamraoua» n'ont plus goûté à la victoire depuis le 8 novembre dernier, soit cinq matchs, toutes compétitions confondues. Le MCO, en appel à Alger, défiera l'ES Ben Aknoun (9e, 21 pts), qui peine à dicter sa loi à la maison, réalisant un bilan de 9 points sur 21 possibles. La JS Saoura (7e, 22 pts), qui reste sur une qualification aux quarts de finale de la Coupe d'Algérie aux dépens de l'ES Mostaganem (2-0), se rendra à Ouargla pour affronter le MB Rouissat (11e, 20 pts), dans un derby du sud qui s'annonce indécis. Si la JSS aspire à rejoindre le podium, le MBR aura à coeur de confirmer son réveil, lui qui a engrangé quatre points sur six, lors des deux derniers matchs.Le nouvel entraîneur de la JSS, Abdelkader Amrani, retrouvera le MBR avec qui il avait débuté la saison, avant de jeter l'éponge avant la fin de la phase aller. Dans le ventre mou du tableau, le CS Constantine (7e, 22 pts) partira largement favori à domicile, en croisant le fer avec la lanterne rouge, le MC El-Bayadh (16e, 6 pts). Les Constantinois bénéficieront de la faveur des pronostics devant leur public, face à une équipe du MCEB qui a dû attendre la 15e journée pour remporter son premier succès de la saison, à domicile face à l'ESM (1-0). Confronté à une crise de résultats depuis pratiquement le début de la saison, l'ES Sétif (13e, 16 pts), n'aura plus le droit à l'erreur, pour espérer quitter la zone de turbulences, en recevant l'USM Khenchela (9e, 21 pts). Eliminée en 1/8 de finale de «Dame Coupe» sur le terrain du CSC (2-1 après prolongation), l'Entente, qui reste sur quatre matchs sans victoire, devra se méfier d'une équipe khenchelie qui va aborder ce rendez-vous avec l'intention de se racheter, après sa défaite en déplacement face au MB Rouissat (2-0). Dans



la lutte pour le maintien, l'ASO Chlef (14e, 14 pts) recevra le Paradou AC (12e, 17 pts), avec la ferme détermination de sortir la tête de l'eau et amorcer sa mission de sauvetage. Il s'agit du premier match pour le nouvel entraîneur de l'ASO Abdelhak Belaïd, engagé en remplacement de Fouad Bouali, dont le contrat a été résilié à l'amiable. Deux matchs sont reportés à une date ultérieure : USM Alger - JS Kabylie et CR Belouizdad - MC Alger, en raison de l'engagement de ce quatuor en phase de groupes de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération, dont la troisième journée se jouera vendredi, samedi et dimanche.

Vendredi 23 janvier 2026 :

ES Mostaganem- Olympique Akbou	15h00
ASO Chlef - Paradou AC	16h00
ES Sétif- USM Khenchela	18h00

Samedi 24 janvier 2026 :

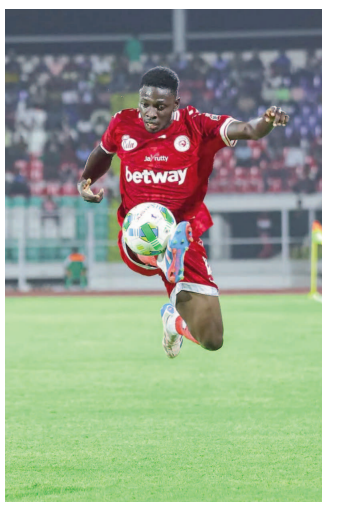
MB Rouissat - JS Saoura	14h00
ES Ben Aknoun- MC Oran	14h00
CS Constantine- MC El Bayadh	17h00

Reportés :
USM Alger - JS Kabylie
CR Belouizdad - MC Alger

Classement :	Pts	J
1). MC Alger	36	15
2). CR Belouizdad	24	15
—). USM Alger	24	15
4). O. Akbou	23	15
—). MC Oran	23	15
—). JS Kabylie	23	15
7). JS Saoura	22	15
—). CS Constantine	22	15
9). USM Khenchela	21	15
—). ES Ben Aknoun	21	15
11). MB Rouissat	20	15
12). Paradou AC	17	15
13). ES Sétif	16	15
14). ASO Chlef	14	15
15). ES Mostaganem	9	15
16). MC El-Bayadh	6	15.

CRB : Ahoua, la nouvelle star du Chabab

C'EST sans aucun doute la recrue phare du mercato hivernal du CR Belouizdad. Le président belouizdadi, Badreddine Behloul, a réussi à signer le milieu de terrain, Jean-Charles Ahoua, pour trois ans et demi. D'ailleurs, l'Ivoirien est attendu pour être la nouvelle star du Chabab. La formation de Laâqiba a d'ores et déjà marqué les esprits au cours de ce mercato hivernal en s'offrant les services du très convoité milieu de terrain du Simba SC, Jean-Charles Ahoua. L'Ivoirien a signé un contrat de trois ans et demi en faveur du CRB. D'ailleurs, le joueur n'a pas perdu de temps puisqu'il se trouve depuis hier à Alger. En effet, le joueur est arrivé hier matin et dans l'après-midi, il s'est rendu sur le terrain annexe du stade Nelson-Mandela où l'équipe effectuait sa séance de reprise de l'entraînement. Le joueur est parti à la découverte de sa nouvelle équipe et ses nouveaux partenaires. S'il ne s'est pas entraîné hier, il devrait entamer son aventure dès cet après-midi pour entamer la préparation du match face à Stellenbosch prévu dimanche au stade Nelson-Mandela. Pour beaucoup, Ahoua est sans aucun doute la nouvelle star du Chabab puisqu'on parle d'un joueur confirmé et qui va apporter un très gros plus au CRB au cours de cette seconde moitié de saison, surtout s'il s'adapte rapidement à son nouvel environnement.



CONVOITÉ PAR LE MCA, AZIZ KI FILE À AL-ITTIHAD LIBYEN

Le milieu offensif international burkinabè Stéphane Aziz Ki, convoité par le MC Alger durant ce mercato d'hiver, a finalement opté pour le club libyen d'Al-Ittihad, selon des informations relayées par la presse sud-africaine. Pourtant, le double champion d'Algérie a entamé des démarches de dernière minute pour tenter de s'attacher les services d'Aziz Ki (29 ans), en provenance du WA Casablanca. L'ancien joueur des Young Africans va signer pour deux saisons et demie avec l'actuel leader (groupe 2) du championnat libyen. L'entraîneur du MCA, le Sud-Africain Rulani Mokwena, voulait avoir Aziz Ki dans l'effectif du club algérois. Grand admirateur du joueur, il avait déjà joué un rôle déterminant dans son arrivée au Wydad de Casablanca lors d'une précédente expérience. Ambitieux, le MC Alger poursuit activement le renforcement de son effectif en vue de la seconde moitié de saison. Le Doyen a assuré déjà l'arrivée du milieu offensif Chahreddine Boukholda, en provenance du MC Oran, confirmant sa volonté de densifier son secteur offensif. Alors que le mercato hivernal prendra officiellement fin le 31 janvier, une décision finale est attendue dans les prochains jours.

LIGUE 2 AMATEUR (17E JOURNÉE)

La JS El-Biar pour prendre le large, l'US Biskra face à un test difficile

La 17e journée du championnat de Ligue 2 amateur de football, prévue ce week-end, aura des enjeux contrastés pour les deux leaders des groupes, avec la JS El Biar (Centre-Ouest) qui tentera de creuser l'écart en tête devant l'ASM Oran, tandis que l'US Biskra sera appelée à négocier un déplacement délicat face au MO Constantine.

CENTRE-OUEST : EL-BIAR À L'ÉPREUVE DE L'ASMO, L'USMH EN APPEL À BÉCHAR

Solide leader, la JS El-Biar (38 pts) tentera de poursuivre sur sa lancée en accueillant l'ASM Oran (6e, 25 pts), samedi, dans une rencontre programmée à huis clos. Sur un nuage après son succès étriqué mais précieux à Tiaret (1-0) lors de la 16e journée, la formation algéroise cherchera à creuser son avance en tête, d'autant plus qu'elle s'est renforcée durant le mercato hivernal avec l'arrivée notamment du milieu expérimenté Oussama Chita. Derrière, l'USM El Harrach (34 pts) sera en déplacement périlleux chez l'US Béchar Djedid (16e, 7 pts), lanterne rouge en quête d'un sursaut salvateur. Les Harrachis, toujours en embuscade et auteurs d'une victoire convaincante en déplacement face au MC Saïda (3-1) lors de la précédente journée, n'auront pas droit à l'erreur face à un adversaire dos au mur. La rencontre RC Kouba - MC Saïda constitue l'une des affiches de cette journée. Troisième avec 29 points, le RCK tentera de se relancer après sa défaite à Mostaganem (2-1) et le récent départ de son entraîneur Abderrahmane Ramdane, tandis que le Mouloudia de Saïda, en position délicate, cherchera à s'éloigner de la zone dangereuse. Le WA Mostaganem (8e, 23 pts), revigoré par son succès face au RC Kouba, se déplacera à Adrar pour y défier le CRB local (12e, 16 pts), dans un duel important pour le maintien. En bas de tableau, le GC Mascara (13e, 14 pts), relancé par sa victoire contre le CRB Adrar, sera opposé au CR Témouchent (4e, 29 pts), dans un match également programmé à huis clos.

CENTRE-EST : PRESSION SUR L'USB, EN DÉPLACEMENT CHEZ LE MOC

Dans le groupe Centre-Est, le leader US Biskra (36 pts) effectuera un déplacement délicat dimanche chez le MO Constantine



(9e, 22 pts). Les «gars des Ziban», qui ont réussi une entame réussie de la phase retour sous la conduite de leur nouvel entraîneur Samir Zaoui, devront se méfier d'une équipe constantinoise difficile à manoeuvrer à domicile. Le duel US Chaouia - NRB Beni Oulbane s'annonce capital pour les «gars d'Oum El Bouaghi» (2es, 31 pts), revenus à hauteur du CA Batna grâce à leur succès lors de la précédente journée. Les Batnéens, justement, accueilleront l'IB Khemis El Khechna dans une rencontre à leur portée, avec l'objectif de rester dans le sillage du leader. La JSD Jijel (4e, 29 pts), en nette progression ces dernières semaines, reçoit le CR Beni Thour, tandis que le MO Béjaia (5e, 26 pts) tentera de se racheter contre le HB Chelghoum Laïd, lanterne rouge (3 pts) et lourdement pénalisé par une défalcation de deux points décidée par la LNFA. Plusieurs confrontations opposeront, également, des équipes concernées par le maintien, à l'image de JS Bordj Menaiel - AS Khroub (huis clos) ou encore NRB Télaghma - MSP Batna, où le moindre point pourrait peser lourd au décompte final.

(Gr. Centre-Ouest)

NA Hussein-Dey - RC Arbâa
WA Tlemcen - JS Texraïne
JS El-Biar - ASM Oran (huis clos)
US Bechar Djedid - USM El Harrach
CRB Adrar - WA Mostaganem
ESM Koléa - JSM Tiaret
RC Kouba - MC Saida
CR Témouchent - GC Mascara (huis clos)

Classement :	Pts	J
1). JS El Biar	38	16
2). USM El Harrach	34	16
3). RC Kouba	29	16
—). CR Témouchent	29	16
5). ESM Koléa	26	16
6). ASM Oran	25	16
7). NA Hussein Dey	23	15
—). WA Mostaganem	23	16
9). WA Tlemcen	21	15
—). JSM Tiaret	21	16
11). MC Saïda	18	16
12). CRB Adrar	16	16
13). GC Mascara	14	16
14). RC Arbâa	12	16
—). JS Texraine	12	16
16). US Bechar Djedid	7	16

Samedi (14h00) :

JSD Jijel - CR Beni Thour
JS Bordj Menaiel - AS Khroub (huis clos)
NC Magra - USM Annaba
NRB Beni Oulbane - US Chaouia
NRB Teleghma - MSP Batna
MO Bejaia - HB Chelghoum Laid
CA Batna - IB Khemis El Khechna
MO Constantine - US Biskra

Classement :	Pts	J
1). US Biskra	36	16
2). US Chaouia	31	16
—). CA Batna	31	16
4). JSD Jijel	29	16
5). MO Bejaia	26	16
6). USM Annaba	25	16
7). NRB Teleghma	24	16
—). CR Beni Thour	24	16
9). MO Constantine	22	16
—). NC Magra	22	16
11). JSB Menaiel	16	16
12). NRBB Ouelbane	15	16
—). AS Khroub	15	16
14). IBK El Khechna	12	16
—). MSP Batna	12	16
16). HBC Laid	3	16

Deux matchs à huis clos pour l'USMH

L'USM El Harrach va devoir composer sans son public. La Commission de discipline de la LNFA a frappé fort à l'encontre du club harrachi, à la suite des graves incidents survenus lors du huitième de finale de la Coupe d'Algérie face à l'USM Alger (3-2, après prolongation). Les « Jaune et Noir » ont été sanctionnés de deux matchs à huis clos, dont un assorti de sursis, après des jets de projectiles ayant atteint la main courante et provoqué des blessures au médecin de l'USMA. En plus de cette sanction sportive, l'USMH écope également d'une amende de 200 000 dinars, accompagnée d'un avertissement, pour l'usage de fumigènes et d'autres jets de projectiles, cette fois sans conséquences physiques. Concrètement, le match à huis clos sera purgé lors de la 18e journée de Ligue 2 amateur, à l'occasion de la réception du RC Kouba. Avant ce rendez-vous, les Harrachis auront deux déplacements consécutifs au programme : d'abord face au MC Saïda, mardi, pour la 16e journée, puis contre l'US Béchar Djedid, samedi prochain, dans le cadre de la 17e journée. Malgré cette période agitée, l'USM El Harrach reste bien placée dans la course à l'accession. Le club occupe actuellement la 2e place du Groupe Centre-Ouest, avec 31 points, à sept unités du leader, la JS El-Biar, tout en disposant d'un match en retard.

ISLAM BOULOUDANE, NOUVELLE RECRUE DE LA JS EL BIAR

Le milieu de terrain Islam Bouloudane a rejoint les rangs de la Jeunesse Sportive d'El Biar, leader du championnat de Ligue 2 amateur de football (Groupe Centre-Ouest), en



provenance du NC Magra (Ligue 2 amateur / groupe Centre-Est), a annoncé le club algérois sur ses réseaux sociaux. Le leader du groupe Centre-Ouest a écrit sur sa page officielle : «La JS El Biar a l'honneur d'accueillir le milieu de terrain Islam Bouloudane au sein de l'équipe, en provenance du NC Magra. Il sera un nouvel atout pour le club afin d'atteindre ses objectifs», concluant par un message de bienvenue à la nouvelle recrue. Agé de 30 ans, Bouloudane, milieu offensif, est la deuxième recrue de la JS El Biar après l'expérimenté milieu défensif Oussama Chita, arrivé du MC El Bayadh. Bouloudane a déjà porté les couleurs de plusieurs clubs algériens, notamment le NA Hussein Dey, le Paradou AC et le CR Belouizdad. A l'issue de la 16e journée du championnat de Ligue 2 amateur (Centre-Ouest), la JS El Biar occupe la tête du classement avec 38 points, devançant de quatre longueurs son poursuivant direct, l'USM El Harrach (34 points), revenu avec une précieuse victoire de Saïda face au MCS (3-1) mardi

LE CONTRAT DE MEHDI BOUDJEMAA RÉSILIÉ

La direction de la JS Kabylie a annoncé, ce lundi, la résiliation à l'amiable du contrat liant le club au joueur Mehdi Boudjemaa. L'information a été rendue officielle à travers un communiqué publié par le club kabyle. Dans son communiqué, la JSK a tenu à informer ses supporters de cette décision, précisant que la séparation s'est faite dans un climat de respect mutuel entre les deux parties. Aucune autre précision n'a été donnée concernant les raisons de cette résiliation.

Par ailleurs, la direction du club a exprimé sa reconnaissance envers Mehdi Boudjemaa pour son engagement, son professionnalisme et les efforts fournis durant son passage sous les couleurs jaune et vert. La JS Kabylie a également souhaité plein succès au joueur pour la suite de sa carrière sportive. Cette décision s'inscrit dans le cadre des ajustements opérés par la direction de la JSK en vue de la prochaine étape de la saison, alors que le club poursuit son travail de restructuration sportive.

République Algérienne Démocratique & Populaire

Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et de la ville
l'aménagement de territoire
Office de Promotion et de Gestion Immobilière
De la wilaya de Naâma

وزارة السكن و العمران و المدينة و التهيئة العمرانية
ديوان الترقية و التسيير العقاري
لولاية النعامة

رقم التعريف الجبائي 0999 45 08 220 93 85

N°160/2025

Appel d'offres National ouvert
Avec des exigences de capacités minimales N°45/2025

L'office de promotion et de gestion immobilière de la Wilaya de Naâma dont le siège social est à la commune de Naâma wilaya de Naâma lance un Appel d'offres national ouvert Avec des exigences de capacité minimales relative à la ***Réalisation des 60/2000 logements LPL et système collectif type F3+ travaux de VRD (travaux d'assainissement et réseau d'AEP + aménagement extérieur et éclairage publics) pour 60 logements du programme 2024- 2ime tranche à SFISSIFA.***

Les entreprises possédant un certificat de ***Qualification et de classification professionnelle de catégorie (01) Un et plus en cour de validité activité principale en bâtiment*** peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction générale de l'office de promotion et de gestion immobilière de Naâma Adresse commune de Naâma wilaya de Naâma ,contre paiement d'une somme de **6000.00 D.A** non remboursable.

Suivant l'article 67 du décret Présidentiel n° 15/247 la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention.

A Monsieur le Directeur General de l'OPGI NAAMA
Soumission à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
«Appel d'offres National ouvert avec des exigences de capacités minimales N°45/2025 »
Réalisation des 60/2000 logements LPL en système collectif type F3+ travaux de VRD (travaux d'assainissement et réseau d'AEP + aménagement extérieur et éclairage publics) pour 60 logements du programme 2024- 2ime tranche à SFISSIFA.

1-Le dossier de candidature contient :

1/ Une déclaration de candidature (remplie, datée, cachetée et signée) : Le soumissionnaire atteste qu'il n'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du présent décret Présidentiel n° 15/247 la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public.
- N'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la Mention « **néant** ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire.
-Le casier judiciaire concerne le soumissionnaire lorsqu'il s'agit une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit une société .
- Est en règle avec ses obligations fiscales (**Extrait de rôle**) et parafiscales (**CNAS, CASNOS, CACOBATH**).
- Est inscrit au registre de commerce ou en relation avec l'objet du marché.
- Effectué le dépôt légal des comptes sociaux pour (**SPA-EURL-SARL-SNC-SCS**).
- Détient un numéro d'identification fiscale (**NIF**).

2/ Une déclaration de probité : remplie, datée, cachetée et signée.
3/ Tout document permettant dévaluer les capacités des soumissionnaires :
- Capacités professionnelles : -certificat de ***Qualification et de classification en cours de validité.***
- Capacités financières justifiés par C20 approuvées par les services des impôts: Ayant un chiffre d'affaire des trois meilleures années parmi les cinq dernière année (2019-2020-2021-2022-2023) supérieur ou égale à 8 000 000 ,00 DA

2- L'.offre technique contient :

- Le cahier des charges (paraphé) sans les pièces figurants dans l'offre financière et portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Déclaration à souscrire remplie, datée, cachetée et signée.
- planning d'avancement des travaux (Pièce contractuel)
- mémoire technique justificatif rempli, datée, cachetée et signée.

3. L'offre financière contient :

- La lettre de soumission remplie, datée, cachetée et signée.
- Le bordereau des prix unitaires (**BPU**).
- Le détail quantitatif et estimatif (**DQE**).
- La durée de préparation des offres est de ***QUINZE*** (**15**) jours à compter de la date de la première parution l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP.

-Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h30 auprès de la direction générale de l'OPGI sis à l'ancienne cité administratif commune de NAAMA-wilaya de NAAMA.
Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end celle –ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.
-La durée de validité des offres est de 03 mois ← La durée de préparation des offres est de quinze (15) jours← un mois supplémentaires à compter de la date de dépôt des offres.
- L'ouverture des plis est prévue le dernier jour de dépôt des offres à 14 heures. les soumissionnaires sont invités à y assister à la direction générale de l'OPGI dont le siège prés de la commune de Naâma wilaya de Naâma.

Le Jeune Indépendant **du 22/01/2026 / ANEP 2631000775**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.
DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE TIARET
NIF : 099814019012035

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTAVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES
N° ...98.../2025

Il est porte à la connaissance de l'ensemble des entreprises, que la direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimales pour LES TRAVAUX Portant :

PROJET : TRAVAUX DE VRD PRIMAIRES ET SECONDAIRES POUR 02 SITES ET 02 LOTS

COMMUNE DE SOUGUEUR
- **SITE N°01** : 100 LOGTS LPL PROG 2024
- **LOTN°01** : OUVERTURE DES VOIES + ASSAINISSEMENT + AEP

COMMUNE DE FRENDA
- **SITE N°02** : 100 LOGTS LPL PROG 2024
- **LOTN°02** : TERRASSEMENT + ASSAINISSEMENT + AEP

Les soumissionnaires sont invités à retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'urbanisme De l'Architecture et de la construction « sise à la cite Mohamed djahlane Tiaret ».
Les soumissions doivent être présentées en trois offres distinctes (Dossier De Candidature, offre technique - offre financière) conformément aux prescriptions du cahier des charges.
Pour que l'offre soit Eligible, Les soumissionnaires doivent répondre aux conditions minimales d'Eligibilités suivantes :

1/ Capacités Professionnelles :
Capacités Professionnelles :

POUR LE LOT N° 01

- Attestation de qualification et classification Professionnelle, En cours de validité dans le domaine de l'Hydraulique (**ACTIVITE PRINCIPALE**) Catégorie **02 ou plus.**

-Copie du registre de commerce électronique de l'entreprise

POUR LE LOT N° 02

- Destinés aux Micro-entreprises en se limitant uniquement a l'attestation du dispositif de L'ANSEJ, ANGEM ET CNAC et un document émis par la banque ou l'organisme financier concerné justifiant la situation financière de la micro-entreprise

-Copie du registre de commerce électronique de l'entreprise

- 2/ Capacités Technique:

POUR LE LOT N° 01

- Ayant réalisé **UN** projet **ou** plus de la même nature, justifiées par une attestation de bonne exécution visé par les Services contractants, conformément à l'article N° 44 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.

- **NB : SI UNE DE CES CONDITIONS N'EST PAS PRESENTEE PAR LE SOUMISSIONNAIRE SON OFFRE SERA REJETEE ET NE SERA PAS EVALUE TECHNIQUEMENT**

- LE DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT : ·
- Déclaration de candidature, renseignée, datée, visée et signée
- Déclaration de probité, renseignée, datée, visée et signée
- Copie du registre de commerce électronique de l'entreprise
- Copie du statut réglementaire de l'entreprise pour les personnes morales
- Copie du numéro d'identification fiscale (NIF)
- Copie de l'Attestation de qualification et classification Professionnelle en cours de validité
- Attestation du dispositif de l'ANSEJ ou ANGEM ou CNAC pour le lot N°02.
- Copie des attestations de bonnes exécutions visées par les Services contractants
- Copie des bilans financiers des trois dernières années visées par les services des impôts en précisant le chiffre d'affaire de chaque année et C20
- la liste de l'encadrement technique (visée et signée) devra être déclarée nominativement avec la mise à jour CNAS En cours de validité Et Appuyées par les diplômes + Attestation D'Affiliation de moins de trois mois de la CNAS.
- Liste des moyens matériels (visée et signée) approuvés par des cartes grise pour le matériel roulant avec Attestation D'Assurance en cours de validité Et un PV d'huissier ou expert de moins d'une année pour le matériel non roulant à partir de la date d'Ouverture
- Casier judiciaire du signataire N°03 dument habilité (de moins de trois mois).
- Une copie des Mises à jour (CNAS, CASNOS, CACOBATH), en cour de validité.
- Une copie de l'extrait de rôle datant de moins de trois mois apuré ou échéancier de paiement.
- Une copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les personnes morales de l'année considéré. Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires

2-L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT :
- Une déclaration à souscrire renseignée, datée, visée et signée.
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif Des charges) et tout autre Document exigé en application des Dispositions de l'article 78 du décret Présidentiel 15-247 du 16/09/2015. portant réglementation des Marchés publics et des délégations de service Public ;
- Planning des travaux paraphé et signé (3x8).
- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « **lu et accepté** ».

3-L'OFFRE FINANCIERE CONTIENT :
- La lettre de soumission renseignée, datée, visée et signée.
- Le bordereau des prix unitaires renseignée, datée, visée et signée.
- Le détail quantitatif et estimatif renseignée, datée, visée et signée.
-Le soumissionnaire devra soigneusement examiner toutes les instructions، conditions modèles، termes، Spécifications figurant au dossier d'appel d'offres.
- En cas de doute sur un tel document، le contractant peut saisir officiellement les services concernés.
- Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés Uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours À compter de la date de sa saisine.

L'offre doit être déposée à l'adresse suivante :
- Direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction cite Mohamed djahlane Tiaret l'enveloppe extérieure anonyme devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉ MINIMALES
N° ...98.../2025
PROJET : TRAVAUX DE VRD PRIMAIRES ET SECONDAIRES POUR 02 SITES ET 02 LOTS.
COMMUNE DE
- SITE N°.... :
- LOT N°... :
«À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La période de validité des offres correspond à la durée de **préparation des offres augmentée de trois (03) mois cent (100)** jours
La durée de préparation des offres est fixe à **10 jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offre** sur le BOMOP et la presse électronique et au moins dans **deux quotidiens nationaux en deux langues**
La date de dépôt des offres correspondent au dernier jour **de la durée de préparation des offres. L'heure limite** est au plus tard à 13 h00
Toutefois, le service contractant a toute latitude pour proroger le délai de dépôt des offres et informe les soumissionnaires par tous moyens écrits.
L'Ouverture des plis est prévue en séance publique et se tiendra le même jour de dépôt à 13 h00 au niveau de siège de la DUAC de Tiaret.

Si le dernier jour de la préparation des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera proroger jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure.

- les soumissionnaires sont invites pour assister à l'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 22/01/2026 / ANEP 2631000776**

AADL وكالة عدل

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT
DIRECTION REGIONALE D'ALGER OUEST
Cité 540 logements AADL BT « D » BrakniW.Blida.
N° Identification fiscale : 000016001405697
A. A. D. L

PROGRAMME DE LOGEMENT PROMOTIONNELS AIDES (LPA)
CONCOURS NATIONALD'ARCHITECTURE RESTREINT
(MAITRISE D'ŒUVRE)
N° 221/DRAO/AADL/2025

Projet : L'Etude et suivi de la réalisation de projet des **200 logements type LPA** + promotionnels libre avec locaux à usage commercial et professionnel y compris les travaux de viabilisation « Réseaux Tertiaires » sis à **OUED ALLEUG,** commune **d'OUED ALLEUG. Wilaya de BLIDA.**

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément à la loi N°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatifs aux marchés publics et aux dispositions des articles N°65 et 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16septembre 2015, portant réglementation des marché publics et des délégations de service publics, l'Agence nationale de l'Amélioration et du Développement du Logement (AADL). Informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au concours national d'architecture restreint N°**221/DRAO/AADL/2025** du **07/09/2025**, de l'attribution provisoire des marchés relatif aux projets sus cité au soumissionnaire suivant :

Désignations des projets	Attributaire provisoire du marché	Note de l'offre/100		Montant de l'offre DA/TTC		Délai en mois	Critère De choix
L'Etude et suivi de la réalisation de projet des 200 logements type LPA + promotionnels libre avec locaux à usage commercial et professionnel y compris les travaux de viabilisation « Réseaux Tertiaires » sis à OUED ALLEUG, commune de OUED ALLEUG. Wilaya de BLIDA.	**GROUPEMENT MAKDOUR ET HALILOU ET ZOUACHE**	**Note de l'offre technique/20**	**14,00**	**Total**	**34 884 193.44 DA/TTC**	**Quatorze (14) mois**	**Le soumissionnaire ayant obtenu la meilleure note en cumulant les trois notes technique, prestation et financière globale**
		Note de la prestation (étude)/60	**44,33**				
		Note de l'offre financière/20	**19,24**				
		Total/100	**77,57**				
		Numéro d'identification fiscale (NIF) :		**299219090029229**			

Les autres soumissionnaires qui sont intéressés à prendre des résultats détaillés de leurs offres techniques et financière, sont invités à se rapprocher de nos services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

Les soumissionnaires qui contestent l'attribution provisoire des marchés sus cité, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de l'AADL, dans un délai de dix (10) jours, a compté de la date de la première publication de l'avis d'attribution provisoire des marchés dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), ou la presse.

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Le Jeune Indépendant **du 22/01/2026 / ANEP 2616001770**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ADRAR

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

NIF : 096601019029431

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application des dispositions de l'article 46,52 et 56 de la loi N° 23-12 du 05 Aout 2023 portant réglementation des marchés publics et conformément à l'article 65,76 et 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015,portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ; la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Adrar, annonce un avis d'attribution provisoire relatif à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimal n° 09/WA/DSP/2025, pour Acquisition des équipement médical et sanitaire, qui a été annonce dans les quotidiens nationaux « المصدر » et «LE JEUNE ANDEPENDANT» du 28/10/2025,

Après évaluation des offres, les marché relatif à cette opération est attribuées provisoirement a :

Type d'équipements	Soumissionnaire retenu	Note	Délai de livraison	Montant de l'offre	Observations
EQUIPEMENT MEDICAL ET SANITAIRE	SARL ADFRICOMED	96.16	10 JOURS	88 023 110,00	L'offre le mieux disant

La Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Adrar invite les autres soumissionnaires, qui sont intéressés, de se rapprocher de ses services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya d'Adrar dans un délai de 10 jours à compter de la première parution du présent avis.

Le Jeune Indépendant **du 22/01/2026 / ANEP 2616001015**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE LAGHOUAT
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
CITE SASSI BOULAFAA WILAYA DE LAGHOUAT
NIF:001303019002462

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES/CONVENTIONS

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16 /09/ 2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégations de service public ; la direction des équipements publics de la wilaya de Laghouat informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert N°: 47/2025 paru dans la presse الفلاحية ديزاد et **Le Jeune Indépendant** du 06/11/2025 portant la réalisation de 20 classes d'extension pour les écoles primaires selon les lots suivants:

La procédure d'évaluation et d'analyse des offres, faite conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, a donné les résultats suivants :

Projet	Entreprise retenue et NIF	Montant après vérification	Délais	Obs.
Lots N°01 : ***Réalisation*** d'une classe d'extension à l'école primaire LATRACHE SLAIMANE à LAGHOUAT	GUELOUMA ABDELKADER 189030101963113	**4.775.097,53 DA**	**03 mois**	Moins disant
Lots N°04 : ***Réalisation*** d'une classe d'extension à l'école primaire LAHRACH ABDELKADER à KSAR EL HIRANE	GUELOUMA ABDELKADER 189030101963113	**4.602.213,14 DA**	**03 mois**	Moins disant
Lots N°08 : ***Réalisation*** d'une classe d'extension à l'école primaire MHAISSAT AHMED à BRIDA	KACHABI BELKACEM 179031000854458	**5.469.618.49 DA**	**03 mois**	Moins disant
Lots N°09 : ***Réalisation*** d'une classe d'extension à l'école primaire DAHMANE CHAAMI à ELHADJ ELMECHRI	KACHABI BELKACEM 179031000854458	**5.469.618.49 DA**	**03 mois**	Moins disant
Lots N°10 : ***Réalisation*** d'une classe d'extension à l'école primaire TORCHIDE BENGALOULA à ELBAIDHA.	SEDDIKI ABDELAZZIZ 180310100800154	**5.632.372.10 DA**	**03 mois**	Moins disant
Lots N°11 : ***Réalisation*** d'une classe d'extension à l'école primaire BELEHBIB KADOUR à KHNEG + ***Réalisation*** d'une classe d'extension à l'école primaire GASMI MOHAMED à TADJROUNA	TAIBI MOHAMED 171320600875432	**10.608.507.88 DA**	**03 mois**	Moins disant
Lots N°12 : ***Réalisation*** de deux classes d'extension à l'école primaire BAKCHICH ALI à HASSI R'MEL	INFRUCTUEUX			

- les soumissionnaires ont un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis pour s'adresser à monsieur le président de la commission des marchés publics de la wilaya de Laghouat pour éventuels recours.
- Les soumissionnaires ont un délai de 03 Jours à partir de la première parution du présent avis pour se rapprocher de la direction des équipements publics (service des marchés) de la wilaya de Laghouat afin de prendre connaissance des résultats d'évaluation de leurs offres technique et financière

Le Jeune Indépendant **du 22/01/2026 / ANEP 2616001902**

Capgemini : ce qu'il faut savoir sur le plan de restructuration et le virage IA

Le géant français des services numériques amorce un tournant stratégique majeur qui pourrait lourdement impacter ses équipes dans l'Hexagone.



Capgemini a annoncé, mardi 20 janvier, envisager la suppression de "jusqu'à 2 400 postes" sur le territoire national, une décision motivée par la nécessité d'adapter ses compétences aux nouvelles réalités technologiques.
Ce projet de restructuration, communiqué à l'AFP et aux instances représentatives du personnel, vise à réorganiser l'entreprise face à un double défi : le ralentissement de la demande sur certains marchés traditionnels et l'émergence rapide de l'IA générative.
"Capgemini en France doit se transformer pour répondre aux challenges et opportunités créés par l'accélération des mutations technologiques, notamment l'intelligence artificielle", justifie le groupe, qui précise que ces ajustements concerneraient environ 7 % de ses 35 000 salariés en France.

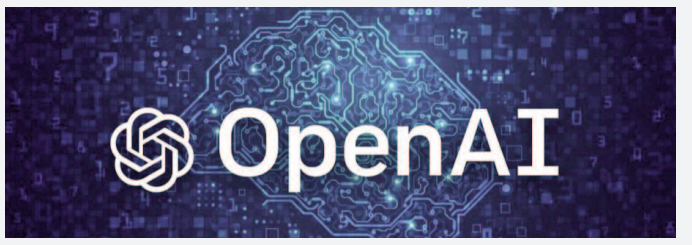
Un plan de transformation ciblant 7 % des effectifs en France

La direction insiste sur le fait que ce plan ne prévoit aucun licenciement sec. L'entreprise compte réaliser ces réductions d'effectifs "via des reclassements et des départs volontaires". Le dispositif envisagé inclut une "rupture conventionnelle collective" pour les collaborateurs souhaitant quitter l'entreprise, ainsi que des propositions de mobilité interne pour ceux désirant rester.
Le groupe promet d'orienter ces reconversions "vers des métiers d'avenir", ciblant spécifiquement le cloud, la data et l'intelligence artificielle.
Le projet vise précisément des suppressions de poste "au sein de filières fortement impactées par l'évolution de la demande client et les mutations technologiques". Les modalités exactes et les mesures d'accompagnement doivent désormais faire l'objet d'une négociation avec les organisations syndicales en vue d'un accord collectif. Cette annonce survient alors que l'entreprise avait déjà procédé à des ajustements stratégiques récents, notamment le rachat de la société indienne WNS pour 3,3 milliards de dollars en juillet dernier afin de renforcer ses capacités en IA agentique.

L'intelligence artificielle et le contexte économique comme déclencheurs

Cette réorganisation s'inscrit "dans un environnement économique marqué par une croissance modérée et des défis majeurs pour certaines industries", souligne le groupe. Bien que Capgemini ait enregistré une hausse de son chiffre d'affaires de 2,9 % au troisième trimestre, l'activité subit un freinage en Europe, alimenté par la "faiblesse persistante du secteur de l'industrie", notamment automobile.
Les clients, frileux face à l'instabilité politique et géopolitique, tendent à différer leurs grands projets numériques.
Le secteur des services informatiques traverse une période de mutation profonde où l'automatisation remplace certaines tâches humaines. Cette tendance avait déjà poussé Accenture à supprimer 12 000 postes en octobre dernier.

OpenAI : 18 mois avant la faillite ? Le géant de l'IA face à un mur de financement



MALGRÉ l'adoption massive de ChatGPT et l'essor fulgurant de l'IA générative, OpenAI pourrait se retrouver à court de liquidités d'ici 18 mois. En à peine trois ans, OpenAI s'est imposée comme l'un des acteurs centraux de la révolution de l'intelligence artificielle. Depuis le lancement de ChatGPT, les progrès ont été spectaculaires : génération d'images, rédaction avancée, raisonnement logique complexe. Aujourd'hui, plus d'un milliard de personnes utiliseraient chaque mois des outils d'IA générative.
Selon une étude de la Wharton School, près de 75 % des entreprises américaines ayant intégré l'IA déclarent un retour sur investissement positif. Un succès technologique et sociétal indéniable, mais qui masque une réalité économique bien plus préoccupante.

Un modèle économique sous pression

Dans une tribune publiée le 13 janvier dans le New York Times, Sebastian Mallabi, chercheur principal au Council on Foreign Relations, tire la sonnette d'alarme : OpenAI pourrait épuiser ses ressources financières avant même d'avoir atteint une rentabilité significative.
En cause, un paradoxe central : la majorité des utilisateurs accèdent gratuitement aux services. Face à une abondance de modèles concurrents en accès libre, la conversion vers des offres payantes reste limitée. « La monétisation ne deviendra réellement possible que lorsque l'IA comprendra et mémorisera l'utilisateur dans sa globalité », estime Mallabi, tout en s'interrogeant : « Mais pourra-t-on tenir financièrement jusque-là ? »

Des dépenses colossales

Les chiffres donnent le vertige. D'après The Information, OpenAI prévoit de dépenser plus de 40 milliards d'ici 2028. En mars dernier, Sam Altman, PDG de l'entreprise, a certes sécurisé un financement record de 40 milliards de dollars. Mais cela reste insuffisant face aux besoins estimés à l'avenir. Près de 1 400 milliards de dollars seraient nécessaires pour développer et maintenir les infrastructures de centres de données.
« L'IA générative exige des capitaux sans commune mesure avec ceux des entreprises de logiciels traditionnelles », souligne Mallabi. Une intensité capitalistique qui fragilise l'indépendance des acteurs du secteur.

Vers une absorption par un géant du cloud ?

Dans ce contexte, l'hypothèse d'un rachat gagne en crédibilité. « À terme, OpenAI sera probablement absorbée par un géant comme Microsoft ou Amazon », avance le chercheur. Un scénario qui s'inscrirait dans une logique industrielle, les grandes plateformes disposant déjà des infrastructures cloud et des capacités financières nécessaires.
Mallabi précise toutefois qu'il ne s'agit pas d'un réquisitoire contre l'intelligence artificielle elle-même, mais d'un constat sur les limites d'un modèle d'entreprise fortement porté par le marketing et l'innovation rapide.

L'abonnement Xbox Cloud Gaming "avec Publicités" se rapproche à vitesse grand V



MICROSOFT pourrait officialiser dans les prochaines heures une nouvelle offre Xbox Cloud Gaming intégrant de la publicité. Un abonnement gratuit ou à tout petit prix, mais assorti de quelques compromis.
Depuis son lancement, le Xbox Game Pass s'est imposé comme l'un des piliers de la stratégie gaming de Microsoft, avec en son sein le service de cloud gaming maison. Mais face à la hausse des coûts et à la quête de nouveaux abonnés, la firme de Redmond pourrait revoir sa copie. Une nouvelle formule du Xbox Cloud Gaming financée par la publicité pourrait être très bientôt officialisée.

Le Xbox Cloud Gaming "avec publicités" en approche ?

En octobre dernier, Microsoft officialisait les nouveaux tarifs de son Xbox Game Pass, avec une nouvelle grille tarifaire à trois étages (Essential, Premium et Ultimate) et des tarifs qui s'échelonnent désormais de 8,99€/mois à 26,99€/mois. Si toutes intègrent le Xbox Cloud Gaming en illimité (et sans publicité), il semblerait qu'une nouvelle option gratuite (ou à tarif très réduit) soit prochainement proposée concernant ce dernier, avec une offre de jeux dans le nuage intégrant de la réclame.

Apple iPhone 17 vs iPhone 16 : ce qui change (vraiment) et lequel choisir

Apple vient tout juste de dévoiler la gamme iPhone 17. Entre modèles « base » et « Pro », que gagne-t-on par rapport aux iPhone 16 et 16 Pro ?





En 2025, la fracture ne se situe plus seulement entre « base » et « Pro ». L'iPhone 17 standard récupère enfin ProMotion 120 Hz et double le stockage d'entrée (256 Go), tandis que les 17 Pro gardent l'avantage du téléobjectif, des formats vidéo pros et de l'endurance des versions Max. De quoi faire hésiter les possesseurs d'iPhone 16/16 Pro — d'autant que le 16 a vu son prix chuter chez les revendeurs.

Dans ce comparatif, nous mettons face à face iPhone 16 / 17 et iPhone 16 Pro/ 17 Pro point par point : écran & design, photo, performances/autonomie, et enfin prix & capacités.

Pour aller plus loin, consultez nos fiches et tests : iPhone 16, iPhone 16 Pro, iPhone 17 et iPhone 17 Pro.

ÉCRAN ET DESIGN

Sur les modèles de base, l'iPhone 17 augmente la diagonale de 6,1'' à 6,3'' et surtout adopte enfin ProMotion 120 Hz avec écran always-on, quand l'iPhone 16 restait bloqué à 60 Hz. Il ajoute un Ceramic Shield 2 annoncé 3× plus résistant aux micro-rayures, des bordures affinées, une réduction des reflets de 33 %, et porte la luminosité de pointe à 3 000 nits. Le bouton « Action » est toujours présent, le châssis reste en aluminium, et l'ensemble gagne en confort visuel au quotidien : défilement plus fluide, meilleure lisibilité en extérieur, et animations qui paraissent enfin « au niveau Pro » sans payer le surcoût des versions haut de gamme.

Côté Pro, l'iPhone 17 Pro conserve les dalles 6,3''/6,9'' 120 Hz AoD des 16 Pro, mais modernise l'enveloppe : Ceramic Shield 2 à l'avant (et protection renforcée au dos), anti-reflets amélioré, 3000 nits de luminosité extérieure, et un nouveau châssis unibody en aluminium pensé pour la dissipation. Face aux iPhone 16 Pro, le saut de confort est perceptible, mais devrait rester mesuré : reflets mieux contenus, bords plus discrets et tenue thermique plus stable dans des boîtiers qui demeurent très proches visuellement.

Sur ce critère seul, le meilleur pari pour cette année est l'iPhone 17 « non-Pro » : il fait disparaître la principale concession des 16/16 Plus (le 60 Hz) et livre une expérience d'affichage au niveau des anciens Pro. Si vous êtes déjà sur 16 Pro, le 17 Pro n'apporte qu'un raffinement ; gardez vos sous pour un autre motif (photo ou autonomie) ou visez un Pro Max si vous cherchez la plus grosse dalle.

PHOTO & VIDÉO

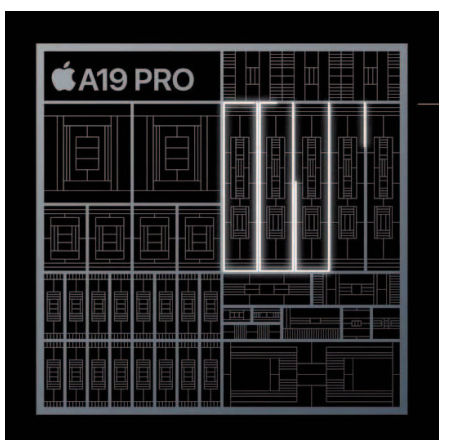
Sur l'iPhone 17, le double module passe à un duo 48 Mpx + 48 Mpx (grand-angle + ultra-grand-angle), là où l'iPhone 16 combinait 48 Mpx et 12 Mpx. La caméra frontale grimpe à 18 Mpx et adopte Center Stage (cadrage auto) pour les selfies, visios et vlogs, avec en prime une meilleure gestion du bruit en basse lumière et une cohérence colorimétrique plus convaincante entre les deux focales. En clair, le 17 « de base » gomme la faiblesse historique de l'ultra-grand-angle et rehausse fortement la qualité de l'avant.



Sur l'iPhone 17 Pro, Apple rebat le jeu des zooms : on passe du télé 5× des 16 Pro à un télé 48 Mpx offrant des paliers 4× et 8× en « qualité optique », soutenu par un capteur plus grand et un pipeline Photonic Engine modernisé. La frontale 18 Mpx Center Stage rejoint aussi le club Pro, tandis que les options vidéo montent d'un cran (ProRes RAW, Log 2, genlock) pour les tournages multi-caméras et les workflows avancés. En pratique, la polyvalence grimpe nettement, surtout en portrait (100 mm) et en scène distante (200 mm).

Le bond le plus « visible » pour le grand public se trouve sur l'iPhone 17 : l'ultra-grand-angle 48 Mpx et la frontale 18 Mpx changent vraiment les rendus de tous les jours. Mais si vous shootez en concert, sport ou animalier, ou que vous exploitez les formats pros, le 17 Pro devient l'option pertinente — les 16 Pro resteront intéressants… à condition d'être bien remisés.

PERFORMANCES ET AUTONOMIE



Sur iPhone 17, la puce A19 prend le relais de l'A18 des 16, avec un moteur IA et un nouveau contrôleur réseau N1 pour le Wi-Fi 7 et un AirDrop plus fiable. Apple annonce jusqu'à 30 heures de lecture vidéo (contre 22 h sur iPhone 16), et une charge à 50 % en 20 minutes via USB-C, de quoi franchir sans stress une journée très dense. Dans l'usage, on gagne en réactivité dans les apps lourdes, en export vidéo et en jeu soutenu, sans hausse notable de chauffe.

Côté 17 Pro, la A19 Pro s'accompagne d'une chambre à vapeur et d'un nouveau châssis unibody qui stabilisent les performances dans le temps. Apple parle d'un gain sensible en performance soutenue par rapport aux 16 Pro et d'une autonomie record sur Pro Max, jusqu'à 39 h de lecture vidéo, tout en gardant la recharge 50 % en 20 minutes.

Ajoutez les débits USB 3 et les options pro (capture/édition), et l'écart se creuse dès qu'on pousse la machine.

Pour un usage « grand public », le 17 standard offre le meilleur équilibre : plus rapide, plus endurant, et moins cher qu'un Pro. Si vous jouez longtemps, montez des vidéos ou cherchez la meilleure endurance absolue, le 17 Pro Max a votre nom écrit dessus ; à défaut, le 17 Pro est déjà un choix robuste pour les usages exigeants.

PRIX, STOCKAGE ET CHOIX FINAL : QUEL IPHONE POUR QUEL USAGE ?

En France, Apple maintient le prix d'appel du modèle de base à un niveau comparable à 2024, mais double le stockage : l'iPhone 17 démarre à 256 Go là où l'iPhone 16 commençait à 128 Go, ce qui change la vie si vous filmez en 4K ou capturez en 48 MP. Les 17 Pro restent positionnés plus haut que les 16 Pro, mais justifient l'écart par le téléobjectif, les options vidéo avancées et l'endurance des versions Max.

En pratique, le meilleur rapport agrément/prix se déplace vers l'iPhone 17 « non-Pro », précisément parce qu'il récupère l'écran 120 Hz et un appareil photo plus cohérent ; le 17 Pro garde du sens pour les créateurs, les amateurs de zoom ou celles et ceux qui veulent le maximum d'autonomie. Si votre priorité est le budget, l'iPhone 16 reste intéressant en promo, mais vous renoncerez à la fluidité 120 Hz et au stockage doublé.

Il existe un pays où le tabac est interdit par la loi !



EN 2005, le Bhoutan, un pays d'Asie du Sud, est devenu le premier pays à prohiber la vente du tabac aux citoyens. Cependant, Le gouvernement ne les a pas interdits d'apporter leurs cigarettes d'un autre pays, à condition de les déclarer aux douanes et de payer une taxe de 100% pour les produits achetés en Inde et de 200% pour ceux achetés ailleurs.
Dans le cas contraire, ceux qui se font arrêtés avec des cigarettes non déclarées risquent jusqu'à 5 ans d'emprisonnement.

La cuisson par micro-ondes a été découverte accidentellement !



LE FOUR à micro-ondes est devenu une nécessité dans notre vie quotidienne, mais la plupart d'entre vous ne savent pas que le fonctionnement de cet appareil astucieux a été découvert par pur hasard.
Au cours de la seconde guerre mondiale, les britanniques ont inventé le magnétron, un dispositif qui permet la transformation de l'énergie cinétique en énergie électromagnétique sous forme de micro-ondes. Cette nouvelle technologie a fourni un signal plus fort que celui de la radio d'où l'amélioration de la capacité des radars à détecter les avions ennemis.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



À peine quelques heures après le retrait d'une Bentley qui trônait depuis trois mois sur la terrasse panoramique, une autre voiture d'exception a fait son apparition à l'hôtel de luxe La Réserve, à Knokke-Heist. Le prix de la Bugatti en question? Environ 7 millions d'euros.

Une Bugatti à 7 millions d'euros exposée à La Réserve à Knokke

Dans ce cinq-étoiles appartenant à Marc Coucke et Bart Versluys, on ne redoute pas le tape-à-l'œil. Plus tôt cette année, une Ferrari rouge flamboyante a longtemps été exposée dans la Signature Room.
C'est désormais une Bugatti Chiron Super Sport qui attire tous les regards. Depuis mercredi, elle a pris place dans l'espace d'exposition de l'hôtel. Sa valeur est estimée à 7 millions d'euros.
C'est la voiture la plus chère jamais exposée à La Réserve, confirme le directeur général Yannick Bouts. Le propriétaire a mis ce bijou à disposition du luxueux établissement pour une durée limitée.

ACCESSIBLE À TOUS
La Chiron Super Sport est un modèle extrêmement rare. Pour les passionnés, c'est une occasion unique d'apercevoir ce bolide — capable d'atteindre une vitesse de pointe de 440 km/h — sur le sol belge. Et bonne nouvelle: il n'est pas nécessaire d'avoir réservé une chambre pour en profiter.
Depuis le parking de l'hôtel, les curieux peuvent admirer la Bugatti exposée dans la Signature Room.

Un avion tourne en rond dans le ciel, le contrôleur aérien s'était endormi

Scène cocasse lundi soir au-dessus de l'aéroport d'Ajaccio, en Corse. Un avion parti de l'aéroport parisien d'Orly a dû patienter plus d'une heure dans les airs. La faute au contrôleur aérien, qui s'était tout simplement endormi.

L'AVION en question avait déjà décollé de l'aéroport d'Orly avec une heure de retard. En approche de l'aéroport Napoléon-Bonaparte d'Ajaccio, le commandant de bord fut pour le moins surpris de constater que la tour de contrôle ne répondait pas à ses appels radio et que la piste n'était pas éclairée, relate Corse Matin.
Alertés, les pompiers de l'aéroport n'ont pas reçu davantage de réponse provenant de la tour et ont donc prévenu la gendarmerie.

"Visite touristique"

Pendant ce temps, l'avion en provenance de Paris fut contraint de tourner en rond au-dessus du golfe d'Ajaccio en attendant de savoir que faire, éventuellement atterrir à Bastia.
"Nous avons fait une petite visite touristique", a ironisé le commandant de bord, interrogé par le quotidien régional.
"À aucun moment il n'y a eu de mouvement de panique, tout le monde est resté serein", a-t-il toutefois rassuré.

Après plus d'une heure à poireauter dans le ciel, l'avion a finalement pu se poser sans encombre à Ajaccio. Le contrôleur aérien responsable s'était tout simplement endormi. Selon Corse Matin, l'aiguilleur du ciel qui s'était assoupi était seul en poste à ce moment-là et n'avait pas consommé de substances illicites.





À Morlaix, une centaine de petits avions à découvrir lors d'un meeting d'aéromodélisme

LE CLUB d'aéromodélisme de Morlaix (Finistère) organise, dimanche 21 septembre 2025, la toute première édition du meeting Armorik ModelAirShow, à l'aéroport de la cité du Viaduc. Au programme : de nombreux modèles, dont certains sont rares, un simulateur de vol pour ces derniers, des démonstrations... Leurs avions ou hélicoptères sont plus petits que les vrais, mais le spectacle n'en est pas moindre ! À Morlaix (Finistère), le club d'aéromodélisme organise, dimanche 21 septembre 2025, la toute première édition du meeting Armorik ModelAirShow.

Des modèles très rares

Lors de ce rendez-vous de haut vol, les curieux pourront découvrir plus d'une centaine de modèles, grâce à une cinquantaine de personnes, « qui viennent de Bretagne, de Vendée, de la région parisienne », détaille Michel Laurans,trésorier de l'association. Il souligne : « On va avoir des modèles exceptionnels ».

Des lichens ont été plongés dans les conditions de la vie sur Mars, et les résultats ont surpris tout le monde

Connus pour leur tolérance aux environnements extrêmes tels que les déserts et les régions polaires, les lichens sont depuis longtemps considérés comme les principaux candidats à l'implantation sur Mars. Un test réalisé par des scientifiques polonais a d'ailleurs dépassé certaines espérances. Mais sur leur planète d'origine, ces sentinelles de l'environnement sont menacées d'extinction…



Que l'on parle d'une planète ou d'un satellite naturel, le monde vivant semble receler des organismes dotés de capacités leur permettant de survivre ailleurs que sur Terre. Cela pourrait être le cas, par exemple, de deux plantes de l'Antarctique a priori suffisamment robustes pour pousser sur la Lune, selon une récente étude.
Toutefois, avec son atmosphère très fine, ses températures glaciales – moins 60 °C en moyenne – et le déluge de radiations qui bombarde sa surface en permanence, Mars, l'une des quatre planètes rocheuses du système solaire, pose des défis qui paraissent difficiles à surmonter (Centre national d'études spatiales).
Publiée le 31 mars dans la revue IMA Fungus par une équipe polonaise (K. Skubała et al., 2025), une nouvelle étude met cependant en évidence la capacité de certains lichens à survivre sur la surface martienne, "remettant en cause les hypothèses précédentes selon lesquelles cette planète serait inhabitable" (communiqué de Pensoft, éditeur de la revue).

5 heures dans des conditions similaires à celles de Mars

Les lichens constituent en fait une symbiose entre d'un côté, un champignon microscopique, et de l'autre, des algues ou des bactéries photosynthétiques.
Les auteurs de l'étude se sont intéressés à deux espèces de lichens, Diploschistes muscorum et Cetraria aculeata.
Sélectionnées pour leurs caractéristiques contrastées, ces candidates ont été exposées pendant cinq heures à des conditions similaires à celles de Mars en termes de composition atmosphérique, de pression, de fluctuations de température et de rayons X.
D'après les résultats publiés, les champignons constitutifs de ces symbioses sont restés "métaboliquement actifs" lorsqu'ils ont été exposés aux conditions atmosphériques martiennes dans l'obscurité.
Et ce, y compris lorsque les niveaux de rayonnement X correspondaient à ceux attendus sur la planète rouge au cours d'une année de "forte activité solaire".

Vérifier l'impact d'une exposition chronique aux radiations

Ainsi, les lichens, et en particulier D. muscorum, pourraient "potentiellement" survivre sur Mars malgré les fortes doses de rayons X associées aux éruptions solaires et aux particules énergétiques qui atteignent la surface de la planète, concluent les auteurs – qui soulignent néanmoins la nécessité de mener des études "à plus long terme" sur l'impact d'une exposition chronique aux radiations.
"Notre étude est la première à démontrer que le métabolisme du partenaire fongique [champignon, NDLR] dans la symbiose lichénique reste actif dans un environnement ressemblant à la surface de Mars", commente Kaja Skubała, première auteure de l'article, dans le communiqué.
Sur la planète bleue, les lichens sont considérés comme d'importantes sentinelles de l'environnement : "particulièrement sensibles" à la qualité de l'air, ils permettent en effet, à l'instar d'une plante cousine de l'ananas testée comme indicateur au Chili, "d'évaluer la présence de polluants atmosphériques" (France Bleu). Or, nombre d'entre eux sont menacés d'extinction.

42 mètres, la profondeur d'un immense lac aujourd'hui disparu dans l'un des plus grands déserts du monde



LE DÉSERT du Rub al-Khali, situé en majorité en Arabie Saoudite, abritait autrefois un immense lac qui a pu atteindre 42 mètres de profondeur à son apogée, il y a 8 000 ans, révèle une étude. Cette abondance d'eau douce a permis "l'épanouissement de prairies et de savanes, facilitant la migration humaine jusqu'au retour de la sécheresse" (université de Genève).
lus nous explorons les déserts, plus nous faisons des découvertes", nous a récemment confié Anthony Herrel, directeur de recherche CNRS, spécialiste en biologie de l'évolution au Muséum national d'Histoire naturelle et membre du commissariat scientifique de l'exposition "Déserts" (du 2 avril au 30 novembre 2025 à la Grande Galerie de l'Évolution du Jardin des Plantes, Paris).
Injustement considérés comme "vides", ces habitats caractérisés par le manque d'eau à l'état liquide – et pas forcément par le manque d'eau tout court, comme on le voit dans les "déserts de glace" abritent en réalité des formes de vie exceptionnellement diversifiées.
Tout aussi surprenant est leur passé, plus ou moins lointain…
C'est le cas, par exemple, du Rub al-Khali (dont le nom signifie 'Quart Vide'), l'un des plus grands déserts de sable au monde, situé sur la péninsule Arabique.
Aujourd'hui aride, ce territoire de près de 650 000 kilomètres carrés abritait autrefois un vaste lac et des rivières, selon une étude publiée par une équipe internationale dans la revue Communications, Earth and Environment (A.S. Zaki et al., 2025).

Une période de fortes précipitations entre -11 000 et -5 500 ans

"Nos travaux mettent en évidence la présence d'un ancien lac, qui a atteint son apogée il y a environ 8 000 ans, de rivières et d'une grande vallée formée par l'eau", décrit Abdallah Zaki, premier auteur de l'étude, actuellement chercheur postdoctoral à l'Université du Texas, dans un communiqué de l'université de Genève (UNIGE) où il a exercé par le passé.
Ces points d'eau sont apparus durant "l'Arabie verte" – une période de fortes précipitations qui s'est étendue de moins 11 000 à -5 500 ans, à la fin de l'ère quaternaire. "On estime que le lac était massif, mesurant 1 100 km2 – soit près de deux fois la surface du Lac Léman – et 42 m de profondeur", précise Sébastien Castelltort, professeur en processus de surface à l'UNIGE, qui a dirigé les recherches.
"En raison de l'augmentation des précipitations, (le lac) a fini par céder, provoquant une grande inondation et creusant une vallée de 150 km de long dans le sol du désert", détaille le chercheur.

Prévoir les conséquences possibles du changement climatique actuel

Sur la base des sédiments et des reliefs, les scientifiques estiment que les fortes pluies qui ont alimenté ces anciens points d'eau proviennent de l'expansion vers le nord des moussons africaines et indiennes, indique le communiqué.
Ces phases humides, liées aux cycles orbitaux, ont favorisé la formation de prairies et de savanes, facilitant ainsi l'expansion humaine dans la péninsule Arabique.
"La formation de paysages lacustres et fluviaux, ainsi que de prairies et de savanes, aurait conduit à l'expansion des groupes de chasseurs-cueilleurs et des populations pastorales" sur la zone, relate Michael Petraglia, professeur à l'Université Griffith (Australie).
"La présence d'abondantes preuves archéologiques (…) le confirme", note-t-il. Puis, il y a 6 000 ans, cette région a connu une forte baisse des précipitations, ce qui aurait créé des conditions sèches et arides, forçant finalement ces populations nomades à se déplacer : "Ce récit (…), inscrit dans les roches et les paysages, est fondamental pour comprendre et prévoir les conséquences possibles du changement climatique actuel", souligne l'UNIGE.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

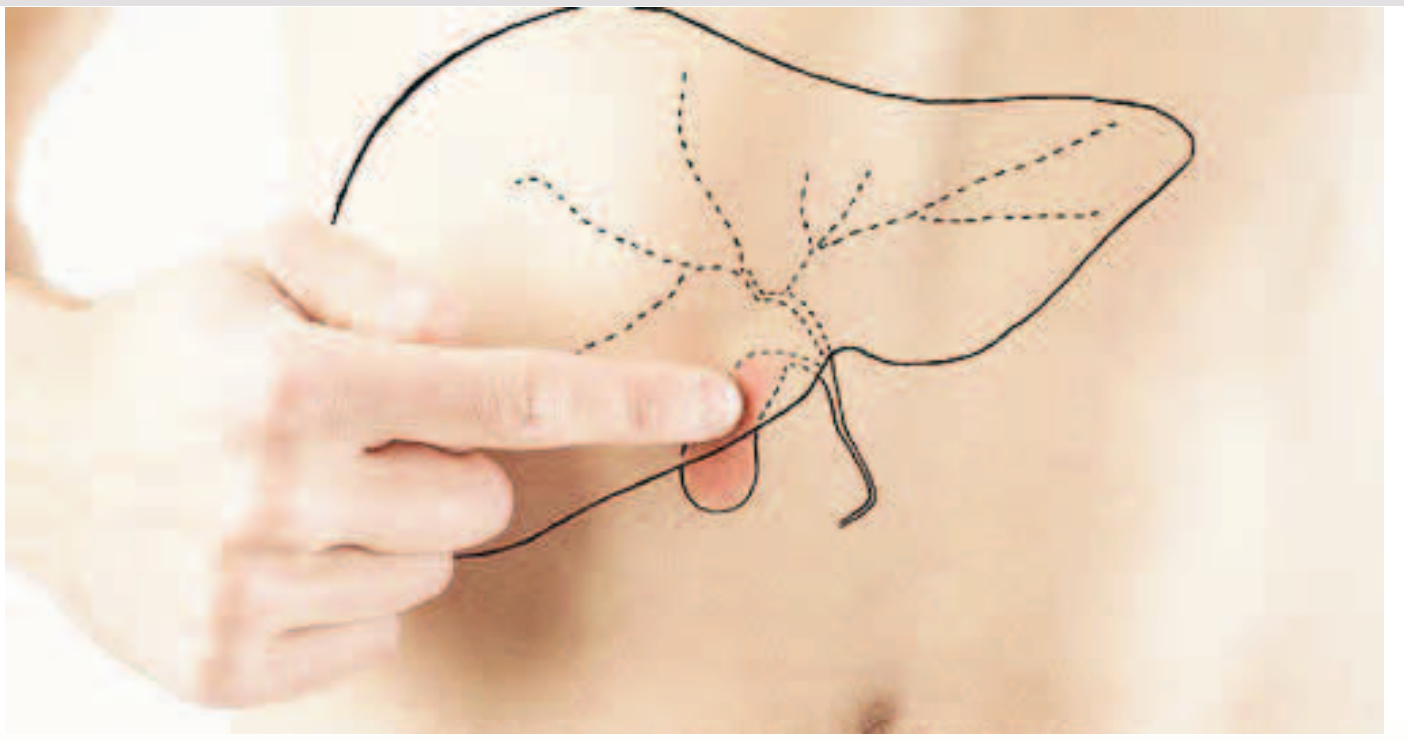
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



Douleur abdominale : gauche, droite, cause, traitement

Une douleur à l'abdomen dite abdominale est fréquente chez la femme et l'homme, enfant comme adulte. On parle généralement de maux d'estomac ou de maux de ventre. Que cache une douleur à gauche ? A droite ? Quels sont les symptômes associés ? Quand faut-il consulter ? Quel traitement ?

BIEN-ÊTRE

Les douleurs abdominales, que ce soit du côté gauche ou du côté droit concernent une grande partie de la population : environ 2 à 4 adultes sur 10 et 1 à 2 enfants sur 10 sont fréquemment affectés par des douleurs abdominales. Une douleur abdominale peut notamment être caractérisée par son caractère récurrent (on parle alors de douleur abdominale chronique) ou ponctuel (on parle alors de douleur abdominale aiguë). Quels sont les symptômes d'alerte ? Les différentes causes ? Qui et quand consulter ? Quels sont les meilleurs traitements ? Explications des symptômes et des solutions.

Qu'est-ce qu'une douleur abdominale aiguë ?

Une douleur abdominale aiguë et sévère est presque toujours le symptôme d'une maladie intra-abdominale. Elle peut être le seul signe de la nécessité d'une intervention chirurgicale et doit être rapidement prise en charge. Dans certains cas, elle peut aussi révéler une affection rénale, gynécologique, cardiaque, vasculaire, thoracique, et parfois métabolique.
Les signes cliniques associés (fièvre, saignements, diarrhée, constipation, vomissements...) et les examens biologiques simples, la radiologie de l'abdomen sans préparation, l'échographie ou le scanner abdominale permettent d'orienter le diagnostic.

Qu'est-ce qu'une douleur abdominale chronique ?

Une douleur abdominale chronique est définie par une douleur persistante pendant plus de 3 mois, de façon continue ou intermittente. Une douleur intermittente peut être assimilée à une douleur abdominale récurrente. Elle peut survenir à tout moment après l'âge de 5 ans. Jusqu'à 10% des enfants nécessitent un bilan pour une douleur abdominale récurrente et environ 2% des adultes, majoritairement des femmes, ont une douleur abdominale chronique.Un plus grand pourcentage d'adultes présente certains symptômes gastro-intestinaux chroniques, comme une dyspepsie et différents troubles intestinaux.

Qu'est-ce qu'une douleur abdominale après le repas ?

Une douleur après les repas signe le plus souvent un problème de digestion au niveau de l'estomac, du pancréas, de la vésicule biliaire ou des intestins. Une sensation de pesanteur ou de ballonnement accompagnée d'éructations, ou de douleur au-dessus de l'ombilic peut être en lien avec une dyspepsie (reflux gastro-œsophagien, ulcère estomac...). Au contraire, une douleur vive et transfixiante de la partie haute du ventre ou à droite peut être en lien avec une pathologie du pancréas ou de la vésicule biliaire. Des ballonnements, des gonflements, de la diarrhée ou de la constipation associés à une douleur en bas du ventre sont plutôt le signe d'un problème intestinal.

Douleur abdominale à droite : le signe de quoi ?

Une douleur abdominale à droite est le signe d'un problème au foie ou à la vésicule biliaire. L'appendicite se traduit par une douleur abdominale au niveau de la partie inférieure droite de l'abdomen (la fosse iliaque droite).

Douleur abdominale à gauche : le signe de quoi ?

Une douleur abdominale à gauche est le signe d'un problème à l'estomac, au duodénum ou au pancréas.

Quels sont les symptômes d'une douleur abdominale ?

Les symptômes varient en fonction de la cause et de la localisation (à gauche ou à droite, accompagnée d'autres symptômes...). La douleur abdominale se caractérise par :
Sensation de douleur d'une partie ou de tout le ventre,
Crampes ou de brûlures
Une fièvre
Des nausées et des vomissements
Une aérophagie
Une miction difficile.
"Les douleurs abdominales sont très fréquentes car elles sont le symptôme de diverses pathologies de l'ensemble de l'abdomen. Ne laissez pas traîner une douleur abdominale et n'hésitez pas à consulter votre médecin traitant si elle persiste ou les urgences si elle est insupportable", conseille le Dr Claire Lewandowski, médecin spécialisée en médecine générale, addictologie et psychiatrie.

Douleur abdominale et urine foncée : que faire ?

Des urines foncées signent le plus souvent la présence de sang. Lorsqu'elles sont associées à une douleur abdominale vive à la miction, elles sont le signe de coliques néphrétiques, c'est-à-dire une obstruction des voies urinaires. Elles se manifestent par une douleur aiguë ressentie de manière soudaine dans la région lombaire, et elle est due à une brusque augmentation de la pression de l'urine qui ne peut plus s'écouler. Des examens complémentaires sont nécessaires pour confirmer le diagnostic comme une échographie et un traitement antalgique soit être débuté sans tarder.

Sang dans les urines (hématurie) : quelles causes ?

L'hématurie désigne la présence de sang dans les urines. Elle peut être révélatrice de diverses maladies ou troubles liés à un organe du système urinaire, comme la vessie ou les reins. Est-ce grave ? Quelles causes ?

Douleur abdominale et diarrhée : que faire ?

En cas de douleurs abdominales aiguës associées à une diarrhée - c'est à dire au moins 3 selles molles ou liquides par jour, pendant moins de 14 jours (habituellement, seulement quelques jours) et qui disparaissent spontanément - une infection virale ou bactérienne est le plus souvent en cause. En revanche, si les douleurs et la diarrhée deviennent chroniques, c'est à dire qu'elles durent plus de 4 semaines, elles peuvent être causées par un trouble inflammatoire de l'intestin comme la colite ulcéreuse ou la maladie de Crohn.

Diarrhée : comment lutter contre ?

La diarrhée se manifeste par des selles molles ou liquides. Elle est souvent accompagnée de nausées et de vomissements et parfois de fièvre. Selon les cas, il est impératif de consulter pour éviter les complications. Quelles sont les causes ? Que manger ?

Douleur abdominale et fièvre : que faire ?

Lorsque la fièvre accompagne la douleur abdominale, c'est qu'il peut s'agir d'une infection. Dans la plupart des cas il s'agit d'une gastro-entérite d'origine virale ou bactérienne. Cependant, en fonction des antécédents médicaux et chirurgicaux, des examens complémentaires (prise de sang, échographie, scanner...) et des symptômes, il peut aussi s'agir d'une atteinte hépatobiliaire, d'une pancréatite, d'une perforation ou d'une inflammation intestinale comme une maladie de Crohn, un abcès, une obstruction, une ischémie intestinale ou une diverticulite. D'autres affections gynécologiques comme la salpingite, la grossesse extra-utérine, la torsion ou la rupture d'un kyste de l'ovaire peuvent aussi être en cause. Dans tous les cas, une prise en charge médicale rapide d'impose pour faire le diagnostic et parfois procéder à une intervention chirurgicale en urgence.

Quelles sont les causes d'une douleur abdominale ?

Les causes des douleurs abdominales sont très nombreuses. Ce sont l'examen clinique du médecin, les symptômes associés et les examens complémentaires qui permettent de faire le diagnostic et de proposer une prise en charge adaptée. Une douleur abdominale peut révéler :

Une constipation
Une infection gastro-intestinale (gastro-entérite...)
Un reflux gastrique
Une gastrite
Un ulcère
Un étranglement de l'intestin en cas d'hernie
Une inflammation du pancréas ou du foie
Une appendicite
Une occlusion intestinale
Une péritonite
Un calcul rénal ou biliaire
Une cystite
Un infarctus du myocarde (beaucoup plus rare et surtout chez les personnes âgées).
Des règles douloureuses
Un kyste à l'ovaire
Une grossesse extra-utérine
Enfin, de nombreuses personnes souffrent régulièrement de maux de ventre sans cause connue. On parle alors de troubles fonctionnels intestinaux ou de "colopathie" en lien avec le stress ou un état dépressif masqué.
Quels sont les traitements d'une douleur abdominale ?
Le traitement des douleurs abdominales repose essentiellement sur le traitement de leur cause. Pour cette raison, il est toujours préférable de consulter un médecin en cas de maux de ventre d'origine inconnue. Lorsque les douleurs sont dues à des spasmes douloureux du tube digestif dont on soupçonne l'origine (diarrhée, excès alimentaire, colopathie, nervosité, anxiété...), il est possible de les soulager à l'aide de médicaments antispasmodiques sur prescription médicale. Dans certains cas, le traitement peut nécessiter une adaptation du régime alimentaire. La chirurgie est parfois le seul remède permettant de traiter la cause et de soulager les symptômes.

Quand consulter en cas de douleur abdominale ?

Les douleurs abdominales violentes qui surviennent sans raison apparente nécessite de consulter un service d'urgences pour effectuer un examen clinique et un bilan comprenant le plus souvent une prise de sang, une échographie abdominale et parfois un scanner. La présence de fièvre ou de sang dans les urines doit aussi faire consulter rapidement.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MASCARA
DAIRA D'AOUF
COMMUNE D'AOUF

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONALE AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N01/2026

Le président de L'APC de AOUF lance un avis D'appel d'offres nationale ouvert avec exigence de capacités minimales avis D'appel d'offres ouvert nationale avec exigence de capacités minimales pour le projet

réalisation des projet selon les quotas suivants

LOT 01:Aménagement urbain au niveau de l'Aglomération secondaire sidi mbarek commune d'Aouf (1er tranche ,comprenant ; les voiries les aménagements extérieurs et l'éclairage public

Lot 02:Aménagement urbain du groupement d'habitat sidi zian-01er tranche

-Les entreprises possédantes un certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité , activité principale travaux publics catégorie **trois (03)** et plus sont invitées à retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés de la commune contre paiement de 6.000.00 DA à compter de la date de la première parution du présent avis dans le **BOMOP** et la presse nationale

-Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

1- ***LE DOSSIER DE CANDIDATURE PORTANT LA MENTION (A NE PAS OUVRIR)***

- Une déclaration de candidature dument remplie et signée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint)
-La déclaration de probité dument remplie et signée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint)
- Des copies des statuts et modificatifs (éventuels) statut de groupement
- Dépôt des comptes sociaux pour les EURL, SARL, SNC et les sociétés
- Les documents relatifs aux pouvoir habilitant les personnes a engager l'entreprise
- Une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle activité principale travaux publics (catégorie 03 et plus)
-Une copie des bilans fiscaux des trois derniers exercices années dument visés par les services concernés (trois dernies ANNEE)
- La liste des moyens humains et d'encadrement a mobiliser pour le projet (quantitativement et qualitativement) appuyée + attestation d'affiliations CNAS pour chaque employeurs dé l'entreprise des effectifs déclarés à la CNAS et diplômes
- Liste de moyens matériels à mobiliser pour le projet appuyée de toutes pièces justificatives (Cartes grises et assurance exigées et scanner pour matérielle roulants ET.. Rapport d'expertise, huissier de justice pour matérielle non roulants année 2025).
- La liste des références professionnelles appuyées par des attestations de bonne exécution visés et délivrées Uniquement par le maitre de l'ouvrage
- Une copie de l'extrait de rôle
- Une copie de la carte d'immatriculation fiscale
- Une copie de registre commerce électronique
- les référence bancaire soumissionnaire
- Numéro d'identification statistique (NIS)
- Numéro d'identification fiscale (NIF)
- Une copie des attestations du mise à jour CNAS,CASNOS, CACOBATPH en cours de validité

B) –**L'OFFRE TECHNIQUE**

- La déclaration à souscrire dument remplie et signée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint)
- Le présent cahier de charges dûment signée, paraphé daté et visé par le soumissionnaire et portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepter »
-Le délai et planning de réalisation des travaux détaillé par poste sur le délai proposé
-Mémoire technique justificative dument remplie et signée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint)

C) –**L'OFFRE FINANCIERE**

- Lettre de soumission dument remplie et signée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint)
- Le bordereau des prix unitaires ci -joint annexé
- Le devis quantitatif et estimatif ci -joint annexé

Les offres doivent être déposés au siège de la commune de AOUF /MASCARA sous triple plis cacheté : le pli extérieur doit être anonyme et portant la mention (soumission **01Aménagement urbain au niveau de l'Aglomération secondaire sidi mbarek commune d'Aouf (1er tranche ,comprenant ; les voiries les aménagements extérieurs et l'éclairage public**

Lot 02:Aménagement urbain du groupement d'habitat sidi zian-01er tranche

Le pli intérieur contiendra trois enveloppes séparés, l'une portant la mention (offre candidature) et deuxième enveloppe portant la mention (offre technique).et treizième portant la mention (offre financière).

La date limite de dépôt des offres est fixé à **QUINZE (15)** jours à partir de la première parution du présent avis dans le **BOMOP** et la presse nationale à 14:00 h .

L'ouverture des plis se fera en séance public le dernier jour de la date de dépôt des offres à 14:15 h. au niveau du siège de la commune de AOUF.

Les soumissionnaires resteront en gagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois.

Le Jeune Indépendant **du 22/01/2026 / ANEP 2631000784**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEN
DAIRA DE TLEMCEN
COMMUNE DE TLEMCEN

AVIS D'INFRUCTUOSITÉ D'ADJUDICATION

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Tlemcen annonce l'infructuosité de l'adjudication effectuée en date du28/12/2025 à 10:00au niveau du siége de la commune de tlemcen pour la location du :

-poissonnerie communal à place imam ben osman pour une mise à prix annuelle de 1.312.500.00DA.
-local communal n°03 à quartier de sidi said pour une mise à prix mensuelle de 9.000.00DA.
-local communal n°04 à quartier de sidi said pour une mise à prix mensuelle de 9.600.00DA.
-local communal à centre commercial sidi lahcene pour une mise à prix mensuelle de 12.500.00DA.

Motif:aucun dossier depose.

-local communal à la place hamsali sayahe miloud pour une mise à prix mensuelle de 140.000.00DA.

Motif :Dossiers incomplets.

-local communal n°04 à rue med 5 stade trois freres zergua pour une mise à prix mensuelle de 18.000.00DA.

Motif :Dossiers incomplets.

Le Jeune Indépendant **du 22/01/2026 / ANEP 2631000831**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIPASA

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

Avis d'attribution provisoire du marché

NIF : 099842019001818

En application des dispositions de l'article 65 du décret N°15-247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au concours national d'architecture restreint de maitrise d'œuvre , relatif à l' **ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE 02 AU NIVEAU DU SITE 2500 LLV COMMUNE DE TIPASA , WILAYA DE TIPASA (CITES D'HABITAT INTEGREES 2026)** Paru dans les quotidiens nationaux **" الفجر " en date du 01/12/2025 et " «Le Jeune Indépendant" en date du 02/12/2025 et dans le BOMOP.** Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, le marché a été attribué provisoirement au bureau d'étude désigné ci-après conformément aux paramètres suivants :

BUREAU D'ETUDE	MONTANT (DA) TTC	DELAIS	NIF	CRITERES DE CHOIX
BUREAU D'ETUDE HACHEMI YOUCEF	Montant étude : 6 177 000.33DA Montant suivi : 9 222 000.50DA Montant global : 15 399 000.83DA	Délai étude : 90 JOURS Délai suivi : 06 MOIS	17016090009714000000	BUREAU D'ETUDES LE MIEUX DISANT

Conformément à l'article 82 du décret N°15-247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires, intéressés sont invités de se rapprocher de la direction des équipements publics au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres, par écrit.

Pour toute éventuelle contestation du choix, un recours peut être e introduit auprès de la commission des marchés publics sise au siège wilaya **de TIPAZA** cité administrative dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse ou le BOMOP et ce conformément aux dispositions de l'article 82 du décret N°15-247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Si le 10ème jour coïncide avec un jour férié, ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est reportée au jour ouvrable suivant.

Le Jeune Indépendant **du 22/01/2026 / ANEP 2616001979**















JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Série policière France - 2025 — TF1
Master Crimes

21h00 Magazine d'information - 2026 — France 2
Envoyé spécial

21h00 Téléréalité — M6
Qui veut être mon associé ?

21h00 Football : Ligue Europa Saison 2025 — CANAL+
7e journée

20h50 Divertissement — W9
France - 2025
Y'a que la vérité qui compte

20h55 Thriller — CINE + FRISSON
Etats-Unis - 2004
Cellular

21h05 Téléréalité — 6ter
France - 2026
Les reines de la route

21h00 Comédie - France 2018 — CINE + PREMIER
Les Tuche 3

21h50 Rugby : Pro D2 — CANAL+ SPORT
Agen / Colomiers

21h00 Comédie - France 2025 — CINE CINEMA
L'amour, c'est surcoté

20h50 Comédie — CANAL+ family
France - 2004
RRRrrrr ! ! !

21h25 Téléréalité — TMC
France
L'agence : l'immobilier de luxe en famille

21h00 la chaine ACTION



Film de guerre (Etats-Unis - Australie 2005)

Le grand raid

En janvier 1945, l'armée japonaise, qui occupe les Philippines, retient prisonniers dans le camp de Cabanatuan plus de 500 soldats américains, dont le major Gibson, qui tente de le moral de ses troupes malgré la malaria qui le ronge. Pendant ce temps, le sixième bataillon de Rangers sous le commandement du lieutenant-colonel Henry Mucci, se prépare à lancer une opération d'envergure pour tenter de délivrer les prisonniers.

23h00

Film d'aventures
(Etats-Unis - Islande - Grande-Bretagne 2015)

Everest

Depuis 1992, Rob Hall, par le biais de son entreprise Adventure Consultants, organise avec succès des ascensions de l'Everest pour les touristes du monde entier. En mars 1996, après avoir laissé sa femme, Jan, enceinte de leur premier enfant, il prépare une nouvelle expédition, tout comme son concurrent et ami Scott Fischer, patron de la société Mountain Madness. Dans son équipe, on trouve notamment Doug, un facteur un peu réservé, Beck Weathers, un alpiniste expérimenté, ou encore Yasuko, qui a déjà gravi six importants sommets.

| HORAIRES DES PRIÈRES | ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| | 06:00 | 12:41 | 15:23 | 17:43 | 19:11 | 06:04 | 12:45 | 15:29 | 17:49 | 19:16 | 06:18 | 12:59 | 15:44 | 18:04 | 19:31 | 06:05 | 12:50 | 15:43 | 18:03 | 19:26 | 06:25 | 13:06 | 15:51 | 18:11 | 19:37 | 06:30 | 13:11 | 15:56 | 18:16 | 19:43 | 06:33 | 13:14 | 16:00 | 18:20 | 19:46 |

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8398 – JEUDI 22 JANVIER 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	14°	9°
Oran	15°	10°
Constantine	12°	5°
Ouargla	17°	7°

DIMDEX 2026

L'ANP explore les technologies navales de pointe à Doha

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et Chef d'État-major de l'Armée nationale populaire (ANP), poursuit, pour le quatrième jour consécutif, sa visite officielle dans l'État du Qatar, dans le cadre d'un programme riche en activités et rencontres bilatérales. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué du MDN.

Au troisième jour de sa visite, le Général d'Armée Saïd Chanegriha a pris part à la 9e édition du Salon et Conférence internationaux de Doha pour la défense maritime, DIMDEX 2026, un événement majeur rassemblant des exposants internationaux et présentant les dernières innovations dans le domaine militaire naval. Cette édition se distingue par une affluence exceptionnelle d'entreprises spécialisées dans l'industrie de défense, offrant un panorama complet des technologies navales et maritimes de pointe. Le Chef d'État-major de l'ANP, accompagné de la délégation qui l'accompagne, a visité les différents pavillons du salon et s'est entretenu avec les responsables et experts des entreprises exposantes. Il a ainsi pu découvrir les solutions les plus avancées dans plusieurs domaines, notamment les drones, les systèmes de commandement et de contrôle, la cybersécurité, ainsi que les armes et véhicules blindés. Ces présentations détaillées ont permis à l'ANP d'évaluer les innovations technologiques susceptibles de renforcer ses capacités opérationnelles et d'améliorer l'efficacité de ses équipements conformément aux normes internationales.



Le général d'armée Saïd Chanegriha.

En marge de l'exposition, le Général d'Armée Saïd Chanegriha a mené une série d'entretiens avec des représentants de sociétés industrielles internationales. Les discussions ont porté sur le transfert de technologies, la fabrication et la maintenance des équipements, ainsi que sur les perspectives de partenariats stratégiques.

L'objectif affiché est de moderniser les moyens de l'ANP, tout en consolidant l'expertise locale et en renforçant le niveau de préparation opérationnelle des forces armées algériennes.

Par ailleurs, le Chef d'État-major a été reçu au siège du ministère qatari de la Défense par Cheikh Saoud ben Abderrahmane Al Thani, Vice-Premier ministre et ministre d'État aux Affaires de la Défense.

Cette rencontre en tête-à-tête a permis de passer en revue le niveau de coopération militaire bilatérale, jugé remarquable par les deux parties, et de confirmer la confiance mutuelle qui caractérise les relations entre l'Algérie et le Qatar dans le domaine de la défense.

À l'issue de cet entretien, le Général d'Armée Saïd Chanegriha a bénéficié d'une visite guidée depuis la terrasse du ministère de la Défense, lui permettant de découvrir les principaux repères et infrastructures de la capitale qatarie, Doha. Cette visite symbolique a été l'occasion d'échanger sur les perspectives de renforcement de la coopération bilatérale, notamment à travers des programmes conjoints de formation, d'échanges d'expertises et de modernisation des capacités militaires.

Cette visite s'inscrit dans la continuité des efforts de l'Algérie pour développer ses partenariats stratégiques à l'international et témoigne de la volonté du commandement militaire algérien d'adapter ses moyens aux standards modernes, tout en consolidant les relations de confiance avec des partenaires régionaux et internationaux.

Aymen D.

REUNION DU GOUVERNEMENT

Climat, production audiovisuelle et insertion des jeunes au menu

LE PREMIER ministre, Sifi Ghrieb, a présidé hier une réunion du Gouvernement consacrée à la production audiovisuelle, à l'accompagnement des jeunes et au plan national d'adaptation au changement climatique. C'est ce qu'a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

Le premier point à l'ordre du jour portait sur le projet de décret exécutif encadrant l'activité de production audiovisuelle et le tournage des œuvres audiovisuelles. Ce texte, s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre de la loi sur l'activité audiovisuelle, vise à instaurer un dispositif réglementaire intégré et à faciliter l'usage d'outils numériques pour le dépôt et le traitement des demandes liées à ce secteur.

Le Gouvernement a également examiné les mécanismes proposés pour la prise en charge des jeunes assistés âgés de plus de 18 ans. L'objectif est de mettre en place un cadre d'accompagnement responsable, permettant à ces jeunes d'acquérir autonomie, insertion professionnelle et sociale durable. Enfin, la réunion a porté sur le plan national d'adaptation au changement climatique, présenté comme un outil stratégique pour renforcer la résilience du pays face aux défis environnementaux. Ce plan identifie les impacts potentiels sur les ressources hydriques, l'agriculture, la santé et les écosystèmes, tout en proposant des outils opérationnels tels que la cartographie de vulnérabilité et les plans communaux d'adaptation.

A. D.

MÉDÉA

19 marchés de proximité prêts pour le Ramadan

EN PRÉVISION de la préparation du mois de Ramadan, une réunion de coordination s'est tenue, hier, au siège de la direction du commerce de la wilaya de Médéa, en présence de représentants de plusieurs secteurs économiques et d'organismes publics.

En effet, le point d'orgue de la réunion a été consacré aux mesures à prendre pour un approvisionnement optimal des marchés de proximité et une offre de produits suffisante à des prix réglementés et compétitifs afin de mieux répondre à la demande en biens de consommation des ménages durant tout le mois sacré.

Ainsi, pas moins de 19 marchés de proximité ouvriront leurs portes à la population une décade avant le début du mois de Ramadan, a indiqué le représentant de la direction du commerce, selon qui l'opération de solidarité a accueilli l'adhésion et le «soutien des opérateurs publics comme cela a toujours été le cas». La même source a indiqué que des opérateurs spécialisés dans le commerce de viande ont manifesté leur intérêt pour les marchés de solidarité pour une disponibilité en quantités suffisantes de viandes rouges d'importation et à des prix à la portée des petites bourses. Principal aliment des ménages à faible revenu, la pomme de terre sera disponible grâce à des mesures de déstockage en vue de sa distribution et sa commercialisation à des prix accessibles, est-il précisé.

Le président de la chambre de l'agriculture a déclaré que des démarches seront entreprises pour l'adhésion des conseils des différentes filières agricoles en vue de l'approvisionnement des marchés de proximité en légumes, viandes rouges et blanches et œufs suffisamment pour satisfaire toute la demande exprimée des consommateurs.

Pour sa part, la chambre de commerce et d'industrie de Médéa mobilisera ses adhérents parmi les commerçants des divers produits de consommation à travers les 19 marchés couvrant les 19 daïras que compte la wilaya et consacrera ses efforts dans le processus de communication pour la diffusion de la culture de la consommation.

Nabil B.

DU CCP À LA BANQUE

Le transfert digital bientôt lancé

ALGÉRIE POSTE travaille au lancement d'un service de virement numérique, permettant le transfert des comptes courants postaux vers les comptes bancaires, via l'application BaridiMob, au titre de l'année en cours. C'est ce qu'a indiqué le ministre de la Poste et des Télécommunications.

Cette annonce a été faite par le ministre de la Poste et des Télécommunications, Ali Zerrouki, dans une réponse officielle, sous forme manuscrite, à une question écrite adressée par le député de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Zerguani. La question écrite a été émise le 18 décembre 2025, tandis que la réponse ministérielle a été datée du 13 janvier 2026. Selon le communiqué du ministère, la question portait sur les services de transfert d'argent numérique entre les comptes d'Algérie Poste et les comptes bancaires, que ce soit à travers l'application BaridiMob ou via les distributeurs automatiques de billets (DAB). Dans ce cadre, le ministre a indiqué, selon le communiqué, qu'Algérie Poste a intégré des opérations de retrait et de dépôt via plusieurs canaux de paiement électronique, notamment Internet, les DAB bancaires et les terminaux de paiement électronique (TPE), en reliant ainsi son système de paiement électronique aux systèmes bancaires, dans un objectif d'interopérabilité.

Toujours selon la même source, Algérie Poste travaille actuellement à «la mise en place d'un service de virement interbancaire via l'application BaridiMob», destiné à permettre les transferts des comptes courants postaux vers les comptes bancaires.

Le projet fait, selon la tutelle, l'objet de tests techniques menés par les équipes d'Algérie Poste, en coordination avec la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique (SATIM) ainsi qu'avec les banques concernées. D'après le communiqué, ce nouveau service devrait être opérationnel dans le courant de l'année 2026, dans le cadre des efforts tendant à promouvoir et développer les moyens de paiement électroniques en Algérie.

Khalil A.